

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

et du Vignoble Neuchâtelois

ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN

pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces jusqu'à 9 h.) pour le numéro du lendemain, le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi

ABONNEMENTS

1 an 6 mois 3 mois 1 mois
 Franco domicile 15.— 7.50 3.75 1.30
 Etranger . . . 46.— 23.— 11.50 4.—
 On s'abonne à toute époque.
 Abonnements-Poste, 20 centimes en sus.
 Changement d'adresse, 50 centimes.
 Bureau: Temple-Neuf, N° 1

Téléphone 207

Chèques postaux IV, 178

ANNONCES Prix de la ligne corps 7 ou son espace.
 Canton, 20 c. Prix minimum d'une annonce 75 c. Avis mort. 25 c.; tardifs 50 c.
 Réclames 75 c., min. 3.75.
 Suisse, 30 c. (une seule insertion min. 3.—), le samedi 35 c. Avis mortuaires 35 c., min. 5.— Réclames 1.—, min. 5.—
 Etranger, 40 c. (une seule insertion min. 4.—), le samedi 45 c. Avis mortuaires 45 c., min. 6.— Réclames 1.25, min. 6.25.

AVIS OFFICIELS



VENTE DE BOIS DE SERVICE

Le Département de l'Agriculture met en vente par voie de soumissions et aux conditions habituelles, les bois de service indiqués ci-dessous, situés aux abords des chemins, dans la forêt cantonale de DAME-OTHE-NEUTE:
 157 sciages cubant 129 m³ 96 charpentes cub. 71 m³ 14.
 Les soumissions, envoyées sous pli fermé, portant la mention: « Soumission bois de service, Dame Othenette » seront reçues par le soussigné, jusqu'au Jeudi 24 avril au soir.
 Pour visiter les coupes, prière de s'adresser, moyennant avis préalable, au garde-forestier cantonal, Jules Béguin, à Montéillon.
 Arousa, le 14 avril 1924.
 L'Inspecteur des Forêts du II^eme arrondissement.

COMMUNE de Fenin-Villars-Saules

VENTE DE BOIS DE FEU

La Commune vendra par enchères publiques et au comptant:
 228 stères sapin.
 17 stères hêtre.
 4000 fagots.
 Rendez-vous des amateurs, samedi 19 avril, à 13 heures, à Fenin.
 Conseil communal.

IMMEUBLES

A vendre, dans le haut de la ville,
jolie villa
 six chambres, véranda fermée, bain, buanderie, garage. Chauffage central, tout confort moderne. — Occasion exceptionnelle, pour cause de départ.
 S'adresser à l'AGENCE ROMANDE, Place Parry No 1, Neuchâtel.

Lac Léman

A vendre, contrée de Vevey, BEAU DOMAINE DE RAPPORT très bien situé, 10 Ha, en un seul mas, bâtiments modernes, vente en bloc, chédail compris. S'adresser à A. Demierre, Régisseur, Vevey. JH 31046 D

Villa

À vendre ou à louer, neuf chambres, confort moderne, véranda, balcons, terrasses. Verger de 1500 m². Vue assurée et très étendue. Location 3000 fr. plus eau. — S'adresser tous les jours de 11 à 12 h., aux Poudrières No 39.

A VENDRE

Belle poussette
 à l'état de neuf, à vendre. — Fabry 133 a. 2me.

A vendre pour cause de manque de place

objets d'art et antiquités
 Pour visiter, s'adresser Auvrier No 25.

Très avantageux

REI ES-CLAUDE — au naturel — 1 fr. 25 — la boîte d'un litre

— ZIMMERMANN S. A.

Beaux lits Louis XV

neufs, prix avantageux, ainsi qu'un lit d'occasion, à bas prix. F. Richard, tailleur, Fabry 103.

Beau bateau

à l'état de neuf, deux paires de rames, à vendre. S'adresser Buffet du tram, à Colombier.

A l'occasion

des **fêtes de Pâques**

Malega rouge doré authentique 2 fr. 25 le litre verre à rendre
 Cognac Pradier Frères 5 fr. le litre verre à rendre
 Vermouth Martini et Rossi 2 fr. 50 le litre verre à rendre
 Rhum fin 4 fr. le litre verre à rendre

Aux Quatre Saisons

Épaveurs 7 Fbz Hôpital 9
 Tél. 13.33 Tél. 13.52

ENCHÈRES

Office des Faillites de Neuchâtel

Vente d'un agencement de magasin Enchère définitive

Le jeudi 17 avril 1924, dès 9 heures, au local de ventes de la rue de l'Ancien Hôtel-de-Ville, l'Office des faillites vendra par voie d'enchères publiques un agencement de magasin consistant notamment en:
 une banque avec tiroir caisse, une grande vitrine à coulisse, deux petites vitrines, une balance (10 kilos) avec poids, un petit fourneau de fonte, un moulin à café, une râpe mécanique pour le fromage, des puisettes, entonnoirs, mesures, seaux, seilles, une échelle, etc.
 La vente sera définitive et aura lieu au comptant, conformément à la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite.
OFFICE DES FAILLITES:
 Le préposé, A. HUMMEL.

Office des Poursuites de Neuchâtel

Enchères publiques

Le jeudi 17 avril 1924, dès 9 heures, au local de ventes de la rue de l'Ancien Hôtel-de-Ville, l'Office des Poursuites fera vendre par voie d'enchères publiques DÉFINITIVES:
 300 tubes de pâte dentifrice.
 215 tubes crème de beauté.
 La vente aura lieu conformément aux dispositions de la Loi sur la poursuite pour dettes et la faillite.
OFFICE DES POURSUITES:
 Le préposé, A. HUMMEL.

A VENDRE

Camion „Saurer“ 2-2 1/2 tonnes

Sortant de révision. Etat de neuf. PRIX AVANTAGEUX
 Adresser offres par écrit sous chiffres P. 1842 F. à Publicitas S. A., à Fribourg. JH 42044 L

Pour Pâques

Richellen noir et brun, 17.80 19.80
 Souliers à une et deux brides, 19.80
 VOIR NOS VITRINES

Grande Cordonnerie J. KURTH
 NEUCHÂTEL Place de l'Hôtel de ville

ARTICLES POUR MESSIEURS

- Chemises poreuses pour hommes, devant couleurs, 6.— 4.90
- Chemises fantaisie à deux cols, 9.50 7.50 6.90 5.90
- Chemises blanches, devant plisse, 9.75 8.75 7.50
- Chaussettes fantaisie pr hommes, 2.50 1.90 1.40 1.35 -.95
- Cravates tricotées, jolies rayures, 1.50 1.25 -.95
- Cravates longues, dessins modernes, 3.25 2.50 1.75 1.25 -.95
- Bretelles pour hommes, dep. 2.80 2.40 1.85 1.25 1.15 -.95
- Chapeaux de feutre, nouveaux modèles, 14.— 9.80 5.— 4.20
- Casquettes grand choix de couleurs, nouveaux modèles, 6.25 à 2.60
- Camisoles filet pour hommes, 3.75 2.85 2.25 1.95 1.75
- Caleçons légers, tricotés et en toile, 5.80 4.75 3.60 2.90 2.45
- Parapluies toile solide, jolies cannes, 11.— 9.50 7.90 6.80 5.75
- Manteaux mi-saison, 50.— 40.— 35.— 29.50
- Manteaux mi-saison, nouveaux modèles, 100.— 85.— 67.50
- Manteaux c-outchouc 70.— 60.— 56.— 45.— 36.— 29.50
- Pantalons fantaisie, rayés, 34.— 29.— 24.50 19.50 15.00
- Chemises Robespierre pour garçons, 5.20 4.85 4.55 4.20 3.85 3.50

JULES BLOCH Soldes et Occasions

FLEURIER ET COUVET NEUCHÂTEL LA CHAUX-DE-FONDS

A vendre un LIT COMPLET

deux places, noyer massif, orin blanc. S'adresser dès 18 heures, Farces 63, au pigeon.

Camions

A vendre beaux camions légers, essieux Patent, chez G. Banderet, maréchal, Raffinerie No 2, Neuchâtel.

Oeufs de canards

à couvrir, Pekins, grosse race, 4 fr. 30 la douz., à vendre, chez Ed. Sandoz-Guyot, Boudes-Terres près Saint-Blaise.

A vendre d'occasion une grande baignoire

en zinc, en très bon état, pour le prix avantageux de 60 fr. — S'adresser aux Usines Decker, Bellevaux 4.

Deux vélos d'occasion

pour homme et dame, bon état et bon marché. Ch. Roland, Serrières.

Foin

Irs qualité, à vendre, chez Jacob Küffer, à Monruz.

A vendre deux chars de bon foin

chez Jean Mumenthaler, Cormondrèche.

Beau bateau moteur

accessoires au complet; belle occasion. Demander l'adresse du No 824 au bureau de la Feuille d'avis.

Livres

Irs et 2me années secondaires de garçons, à vendre. Demander l'adresse du No 829 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre un appareil photographique

10x15, double anastigmat Tessar Zeiss 4,5 à plaque et film-paok, 120 fr.
 Un appareil photographique 9x12, 25 fr.
 Un appareil photographique 13x18, 45 fr.
 Un appareil photographique 8x10 1/2, 15 fr.
 Un appareil stéréoscopique 45x107, 75 fr.
 Une jumelle touriste, 30 fr.
 Un grand gramophone avec pavillon, conviendrait pour établissement public. Rue du Château 10, ler.

Robes - Blouses Costumes - Manteaux Vareuses Imperméables Robes de chambre

Quarraz Cie

Faites vos achats chez les spécialistes

En blouses, robes et vareuses reçu les dernières créations de PARIS

Nous avons tous les genres

Lainages - Soieries Cotonnades

CHOIX INCOMPARABLE - VOIR NOS VITRINES

VENTE DIRECTE DE L'USINE AU CLIENT COMPLETS et PARDESSUS

Draperies de 1^{er} choix

Coupe et façon **GRANDS TAILLEURS de PARIS**

EXCLUSIVEMENT SUR MESURE

depuis **45 francs**

Franco de port, d'emballage et de douane 5000 commandes livrées par saison

Envoi franco et gratis de notre ALBUM contenant: Échantillons de draperies. Modèles dernières créations de PARIS et feuilles de prise de mesures. — Écrire en se recommandant de ce journal.

MANUFACTURE PARISIENNE DE VÊTEMENTS SUR MESURE (P. d. c. Seine 225.289) 6, rue Sauphie, VINCENNES p. PARIS (France)

Voulez-vous

acheter des meubles neufs et de fabrication soignée à des prix très avantageux.

Pour vous rendre compte de la marchandise et des prix, adressez-vous au dépôt

D. MANFRINI
 ÉCLUSE 15 — NEUCHÂTEL

A LA MÉNAGÈRE, Place Parry 2

Grand choix d'articles pour cadeaux de Pâques

Voyez notre vitrine Timbres N. & J. 5%

GUYE-ROSSELET
 Neuchâtel - Rue de la Treille 8

Tous les Articles de voyage

Paniers japonais et bagages à main bon marché

Article réclame à Fr. 14⁵⁰

Articles pour enfants

Très beau choix

VOIR NOS DEVANTURES

SAVOIE-PETITPIERRE

Guye-Rosselet
 Neuchâtel - Treille 8

Charrettes pliantes

Modèles complètement fermés avec capote et tablier, pouvant remplacer la poussette, à partir de fr. **80.-**

Modèles très soignés avec roues caoutchoutées, à partir de fr. **39.-**

Tous les modèles Tous les prix

Visitez notre exposition

LE PRINTEMPS

est la saison indiquée pour purifier le sang. Et pour cela rien ne vaut que le

BIOMALT

A VENDRE

un lit bois dur, une place, avec sommier, six chaises usagées, mais en bon état. Demander l'adresse du No 318 au bureau de la Feuille d'avis.

AVIS

ALICANTE, vin rouge extra à 1 fr. le litre et

MIEL DE CALIFORNIE à 1 fr. 45 la boîte de 500 gr. env. sont toujours en vente sans augmentation de prix.

Timbres 5% Tél. 14.84

Epicierie Centrale
 Grand'Rue 1a et Seyon 14

AVIS DIVERS

English Lessons
 Mme SCOTT, rue Parry 4

Cours de coupe et de couture
 MOLE 1, NEUCHÂTEL

Patrons sur mesures
 Coupe de tous genres de vêtements; essayages
 Ebauches de travaux de couture
 Mannequins bonne marque et sur mesures
 Inscriptions pour les nouveaux cours, Mme CAVERSASI, prof.
 Pour gagner de beaux lots, procurez-vous des billets de la

LOTÉRIE D'IN MEMORIAM

qui sera tirée, sous le contrôle de la Préfecture, avant septembre 1924. c.o.

La Clinique privée
 M^{lles} FRANKE
 Vauseyon sur Neuchâtel reçoit comme par le passé des dames, pour accouchement. — Téléphone 4.92

Echange

On cherche place pour une **fille**

de 14 ans, en échange d'un garçon. S'adresser à Mme Bargetzi-Zuber, Hiedholz (Soleure).

PENSION-FAMILLE
 pour fillettes jusqu'à l'âge de 13 ans. S'adresser M^{lles} Jeanne et Châtelet 19, Posieux.

Edouard Boillot
 Architecte
 PESUËUX NEUCHÂTEL 18, rue de Corcelles 15, Beau-Arte
 Téléph. 44 Téléphone 2.69

Plans - Devis - Expertises
 Reconstructions et transformations d'immeubles

Vieux dentiers
 bijoux, or, argent et platine, orfèvrerie usagée, sont achetés au plus haut prix.

H. VUILLE Fils
 succ. de N. VUILLE-SAHLI
 Temple-Neuf 16 NEUCHÂTEL

Ligue suisse des Femmes abstinentes
 Section de Neuchâtel-Ville

Vente de „vieux“

A l'occasion des ventes de printemps, déménagements, etc., les personnes qui auraient chez elles des vêtements, chaussures, objets de ménage, etc., non utilisés et encore en bon état, sont priées de les remettre aux dames soussignées qui leur en seront très reconnaissantes.

Mmes Rohr-Müller, boulangerie, Chavannes 15.
 Robert Monnier, A. Guyot 2.

LOGEMENTS
A louer pour St-Jean ou plus tôt, à proximité de l'Ecole de commerce, un appartement de cinq chambres et dépendances. — Etude Pettipierre & Hotz.

Corcelles-Cormondrèche
A louer logement de deux chambres, chambre haute habitable, jardin, puits, électricité, eau, gaz, électricité. Fr. 35.— par mois. — A louer également porcherie et fumoir. Fr. 7.— par mois. S'adresser Grand'Rue 15, Cormondrèche.

PESEUX
A louer tout de suite logement de deux chambres ou trois éventuellement, cuisine et dépendances. S'adresser Chemin des Meuniers 1, 2me.

PETIT LOGEMENT au soleil
Chavannes 6, au magasin.
A remettre pour St-Jean, au centre de la ville, un logement de quatre chambres et dépendances avec chauffage central. Convientrait pour bureau ou appartement. Etude Pettipierre & Hotz.

A louer pour le 24 juin, logement mansardé, de trois chambres et dépendances. S'adresser Côte 18, ler.

bureaux
avec vastes caves et entrepôts, convenant spécialement pour négociants en gros. S'adresser Etude Junier, notaire, à Neuchâtel.

Demandes à louer
On demande pour octobre logement avec jardin

six ou sept chambres, dont trois spacieuses, salle de bains, chambre de bonnes et dépendances, chauffage central. Faire offres à Case postale 6228.

Fiancés cherchant à LOUER, pour le 24 juin ou plus tard, LOGEMENT

avec trois ou quatre chambres et toutes dépendances, exposé au soleil. Ecrire sous A. Z. 321 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES
Pour jeune fille de 15 1/2 ans, de bonne famille, on cherche place de

volontaire
dans ménage ou auprès d'enfants, où elle apprendrait bien la langue française. Bon traitement demandé. S'adresser à Mme Joseph Trachsel, Frutigen (Berne).

Gouvernante ménagère
sachant très bien cuire et possédant les meilleures références, cherche place. Pourrait éventuellement coucher chez elle. — Faire offres par écrit sous G. G. 325 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille, 18 ans, ayant diplôme d'apprentissage de couture, cherche place de

femme de chambre
ou occupation analogue. Adresser offres écrites sous chiffres A. 328 au bureau de la Feuille d'avis.

PLACES
On cherche pour le 1er mai, une jeune fille comme

bonne à tout faire
S'adresser chez Mme J. Bloch, rue de la Côte 20.

CHAMBRES
BELLE CHAMBRE au soleil, avec ou sans pension. Evole 16, 3me.

POUR MONSIEUR
jolie chambre au soleil, bonne pension. Demander l'adresse du No 252 au bureau de la Feuille d'avis.

Chambres à louer. Seyon 9, 2me, à gauche.
Jolie chambre meublée, pour monsieur. Chauffage central. Côte 23, ler. c.o.
Jolie chambre au soleil, pour personne rangée. Beaux-Arts No 17, 2me, à gauche.

Deux chambres à louer dont une indépendante. Rue Louis Favre 20 a. S'adresser Papeterie Terreaux No 3.
Belle chambre pour monsieur rangé. Louis Favre 30, 2me. c.o.
Belle chambre meublée. Con cert 4, 4me, à gauche. c.o.
Jolie chambre meublée, au soleil. Qual Suchard 4, ler, à g.

Jolie grande chambre à coucher avec deux lits, au soleil, vue superbe. Parcs 45, ler, à gauche. c.o.
Jolie chambre meublée, pour monsieur rangé. — Seyon 26, chausures.

Jolie chambre meublée, au soleil, chauffage central, chambre de bains. Côte 21, ler. c.o.

LOCAT. DIVERSES
Terre, à remettre pour St-Jean ou plus tôt, un local à l'usage d'atelier ou d'entrepôt. Etude Pettipierre & Hotz, St-Maurice 12.

CAVE VOUTÉE A LOUER AU CENTRE DE LA VILLE. S'adresser Etude G. Etter, notaire, 8, rue Purry.

A louer pour le 24 juin bureaux

avec vastes caves et entrepôts, convenant spécialement pour négociants en gros. S'adresser Etude Junier, notaire, à Neuchâtel.

ON CHERCHE
pour date à convenir CUISINIÈRE

expérimentée. Bons gages d'après capacités. Offres inutiles sans bonnes références. Adresser offres sous chiffres F. 276 Y à Publicitas, Bern. PH 805 Y

Pour Berne
Bonne famille avec deux enfants demande JEUNE FILLE

sérieuse et propre, aimant les enfants, pour faire le ménage. Bons gages et bon traitement. Entrée immédiate ou dans quinze jours. — Offres sous chiffres G. 278 Y à Publicitas, Bern.

CUISINIÈRE
trouverait bonne place. S'adresser au magasin Lambolet, 15, rue St-Maurice, Neuchâtel.

ON DEMANDE
une jeune fille connaissant les travaux du ménage. Entrée immédiate, gages à convenir. S'adresser à André Couvrit, agriculteur, à Savagnier.

Grands spectacles pour enfants
autorisés par la Commission scolaire
EN MATINÉE de Vendredi, Samedi et Lundi de Pâques
AU PROGRAMME

GUILLAUME TELL
Prix Réduits A L'APOLLO

Cherchée pour entrée immédiate ou à convenir une bonne à tout faire

robuste, de 15 à 17 ans, pour aller à l'école et aux champs. — Occasion d'apprendre la langue allemande. Vie de famille. Gages à convenir. Se présenter si possible. Entrée tout de suite ou le 1er mai. Adresse: Gottfried Jakob, Hofmatt, Ins-Anet.

ON CHERCHE
remonteurs finisseurs, acheteurs, poseurs et embouteilleurs pour pièce 10 1/2 A. S. et 13 1/2 ancre. On sortirait à domicile.

A la même adresse on demande une jeune fille pour partie facile; on mettrait au courant. S'adresser Plan Perret 1.

Suisseuse allemande, 17 1/2 ans, cherche place

d'assujettie
chez bonne couturière, à Neuchâtel. Adresser offres à Mme Bersot, Bassin 14, Neuchâtel.

Jeune couturière
de 20 ans, possesseur d'un diplôme, ayant déjà travaillé dans grand atelier de Bâle, cherche place, en vue de se perfectionner dans la langue française dans bon atelier de Neuchâtel ou des environs. — Faire offres à Mme Hossmann, Bâle, Kornhausgasse 2.

Jeune fille
de la Suisse allemande
sérieuse, ayant des connaissances des langues italienne et anglaise, cherche place dans bureau pour se perfectionner dans la langue française. Offres sous chiffres OF 1 W à Orrell Füssli-Annonces, Winterthur. JH 24396 Z

Jeune fille
de confiance, sortant des écoles secondaires est demandée pour magasin de la ville. Inutile de se présenter sans références sérieuses. S'adresser à M. Dubois, Place des Halles 7, le soir après 7 heures.

Un jeune garçon
libéré des écoles pourrait entrer dès maintenant dans une étude de notaire de la ville. Petite rétribution immédiate. Occasion de se former au travail de bureau. Adresser offres avec références Case postale 6549.

Jeune peintre
pourrait, contre quelques travaux d'atelier, étudier gratis chez le peintre C.C. Olsommer, à Veyras près Sière (Valais). — Pour renseignements: lui écrire.

Hôtel-Bureau
Berne
Rue du Marché, 32
(Bureau officiel de placement de la Société Suisse des Hôteliers) cherche pour la saison prochaine du

personnel d'hôtel
connaissant le métier pour toutes les parties. Service très prompt. Le placement 253 B

Chauffeur
Jeune homme honnête et travailleur, ayant bonnes notions de la mécanique, cherche place pour la conduite de camion, ou dans famille. Pr ad. R. Meier, rue du Pont, Montreux.

JEUNE GARÇON
cherche place pour apprendre la langue française, dans boulangerie ou magasin. Offres à M. Thöni, Clos de Serrières 5.

Remontages
de finisseurs 10 1/2 rectangulaires sont à sortir à domicile. S'adresser à M. Vuille, Rocher No 11.

On cherche garçon
robuste, de 15 à 17 ans, pour aller à l'école et aux champs. — Occasion d'apprendre la langue allemande. Vie de famille. Gages à convenir. Se présenter si possible. Entrée tout de suite ou le 1er mai. Adresse: Gottfried Jakob, Hofmatt, Ins-Anet.

ON CHERCHE
remonteurs finisseurs, acheteurs, poseurs et embouteilleurs pour pièce 10 1/2 A. S. et 13 1/2 ancre. On sortirait à domicile.

A la même adresse on demande une jeune fille pour partie facile; on mettrait au courant. S'adresser Plan Perret 1.

Suisseuse allemande, 17 1/2 ans, cherche place

d'assujettie
chez bonne couturière, à Neuchâtel. Adresser offres à Mme Bersot, Bassin 14, Neuchâtel.

Jeune couturière
de 20 ans, possesseur d'un diplôme, ayant déjà travaillé dans grand atelier de Bâle, cherche place, en vue de se perfectionner dans la langue française dans bon atelier de Neuchâtel ou des environs. — Faire offres à Mme Hossmann, Bâle, Kornhausgasse 2.

Jeune fille
de la Suisse allemande
sérieuse, ayant des connaissances des langues italienne et anglaise, cherche place dans bureau pour se perfectionner dans la langue française. Offres sous chiffres OF 1 W à Orrell Füssli-Annonces, Winterthur. JH 24396 Z

Jeune fille
de confiance, sortant des écoles secondaires est demandée pour magasin de la ville. Inutile de se présenter sans références sérieuses. S'adresser à M. Dubois, Place des Halles 7, le soir après 7 heures.

Un jeune garçon
libéré des écoles pourrait entrer dès maintenant dans une étude de notaire de la ville. Petite rétribution immédiate. Occasion de se former au travail de bureau. Adresser offres avec références Case postale 6549.

Jeune peintre
pourrait, contre quelques travaux d'atelier, étudier gratis chez le peintre C.C. Olsommer, à Veyras près Sière (Valais). — Pour renseignements: lui écrire.

Hôtel-Bureau
Berne
Rue du Marché, 32
(Bureau officiel de placement de la Société Suisse des Hôteliers) cherche pour la saison prochaine du

personnel d'hôtel
connaissant le métier pour toutes les parties. Service très prompt. Le placement 253 B

Chauffeur
Jeune homme honnête et travailleur, ayant bonnes notions de la mécanique, cherche place pour la conduite de camion, ou dans famille. Pr ad. R. Meier, rue du Pont, Montreux.

JEUNE GARÇON
cherche place pour apprendre la langue française, dans boulangerie ou magasin. Offres à M. Thöni, Clos de Serrières 5.

Remontages
de finisseurs 10 1/2 rectangulaires sont à sortir à domicile. S'adresser à M. Vuille, Rocher No 11.

Jeune Suisse allemande de 20 ans, sérieux, cherche place de volontaire

dans fabrique, commerce de vins, magasin, etc. A travaillé pendant trois ans et demi dans un bureau et possède certificats. — Entrée le 1er mai ou époque à convenir. Offres écrites sous chiffres R. O. 322 au bureau de la Feuille d'avis.

BUREAU D'ASSURANCES
à Neuchâtel engagerait employé-acquisiteur très actif

Situation intéressante pour jeune homme actif. Adresser offres écrites avec références sous chiffres N. N. 807 au bureau de la Feuille d'avis.

Une fabrique d'horlogerie du canton demande: une jeune fille comme téléphoniste

Un jeune homme comme commis de fabrication
Adresser offres sous chiffres P 21645 C à Publicitas, La Chaux-de-Fonds. P 21645 C

Apprentissages
Place pour APPRENTI PEINTRE
Rétribution. Adresser offres écrites à T. 328 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme connaissant la comptabilité et sachant écrire à la machine désire faire un apprentissage

dans banque ou commerce. — Offres écrites sous chiffres M. G. 380 au bureau de la Feuille d'avis.

AVIS DIVERS
On cherche beau Dobermann pour couvrir chienne pure race, 5 ans. S'adresser Dr Pierre-Humbert, au Landeron.

On désire placer, à Neuchâtel ou environs, un jeune Anglais de 15 ans dans une bonne famille, de préférence Christian Scientist, où il serait bien traité et où il pourrait apprendre la langue française à fond. Offres par écrit à Y. R. 326 au bureau de la Feuille d'avis.

BANQUE HYPOTHÉCAIRE SUISSE
à Soleure (Place de l' Arsenal)
Nous honorons aux dépôts

en Obligations de caisse: 5 1/4 0/0
en Comptes d'épargne: 4 1/2 0/0

La Banque s'occupe exclusivement d'affaires hypothécaires; elle ne prête que sur immeubles sis en Suisse et contre hypothèques en premier rang.

LA DIRECTION.
Comptoir-Exposition
Grand Concert
par l'Orchestre Léonessa

Auditions - Salle Hug & Fœtisch
Ciné Pathé-Baby
Tous les jours: CONCERT l'après-midi

VILLE DE NEUCHÂTEL
ÉCOLES PRIMAIRES ET ENFANTINES
Inscriptions
pour l'année scolaire 1924/1925
mardi 22 avril

Les inscriptions et les examens d'admission pour l'année scolaire 1924-1925 auront lieu le MARDI 22 AVRIL, de 10 h. à midi et de 14 à 16 h., dans chacun des collèges de la Promenade, des Parcs, des Sablons, du Vanseyon, de la Maladière et de Serrières. Les parents pourront ainsi faire inscrire leurs enfants dans le collège le plus voisin de leur domicile. Toutefois, un certain nombre de classes ayant été supprimées, les élèves habitant les quartiers situés à la limite des circonscriptions scolaires devront être répartis dans les collèges, suivant les places disponibles.

L'ACTE DE NAISSANCE ou le LIVRET DE FAMILLE et le CERTIFICAT DE VACCINATION sont exigés.

LES ENFANTS AGES DE 6 ANS OU QUI ATTEINDRONT 6 ANS AVANT LE 31 JUILLET PROCHAIN SONT EN AGE DE SCOLARITÉ OBLIGATOIRE (Classe enfantine).

Aucun enfant ne pourra être inscrit s'il n'a pas atteint l'âge de scolarité obligatoire, soit 6 ans avant le 31 juillet prochain.

N.B. — L'école des élèves externes qui ne sont pas au bénéfice des dispositions de l'article 46 de la Loi sur l'Enseignement primaire, est de 50 fr. par an.

Retournée des classes: Mercredi 23 avril, à 8 heures
Direction des Ecoles primaires et enfantines.

Les ETABLISSEMENTS ET MAISONS DE BANQUE DU CANTON, ainsi que LA NEUCHÂTELOISE, Compagnie Suisse d'Assurances Générales, ont l'honneur de porter à la connaissance du public que leurs caisses et bureaux seront fermés les samedi 19 et lundi 21 avril. Les effets à l'échéance des 15 et 16 avril seront remis au notaire le 17 avril; ceux à l'échéance du 17 avril remis au notaire le même soir et protestés le 21 avril; ceux à l'échéance des 18, 19, 20 et 21 avril seront présentés le 22 avril; ceux aux 18 et 19 remis au notaire le 22 avril et ceux aux 20 et 21 protestés le 23 avril.

COUTURE
MADAME DELINGETTE
RETOUR DE PARIS
Tél. 13.07

INDUSTRIAL GUARANTEE CORPORATION
(Direction générale pour la Suisse)
GENÈVE - RUE DU RHONE 1
Etablissement financier permettant l'achat de toutes marques d'AUTOMOBILES, CAMIONS, MOTOCYCLETTES, et tous genres de véhicules à moteur, de même que MACHINES, OUTILS, MEUBLES, MACHINES A ÉCRIRE, BATEAUX, MOTEURS ÉLECTRIQUES, etc., avec grandes facilités de paiement.

Pour vos transports et déménagements
adressez-vous de confiance au garage de Boudry. Prix modérés. So recommandé, A. MARCHEL, Téléphone 98.

William Bonardo
ÉCLUSE 17 Masseur-spécialiste
Traitement des luxations, rhumatismes, entorses, foulures, sciatique, ankylose.

La FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL est un organe de publicité de 1er ordre.
On cherche un jardinier disposant régulièrement de quelques heures, un jour par semaine, pour entretenir un jardin privé. Ecrire sous chiffres C. L. 331 au bureau de la Feuille d'avis.

chambre et pension
de préférence comme seul pensionnaire. — Adresser offres et conditions à M. A. Trutmann, Brambergstr. 42, Lucerne.

AVIS MÉDICAUX
D'ERNEST GUEISSAZ
ancien chef de clinique 6, Avenue de la gare 6 NEUCHÂTEL - Téléphone 1.35
Reçoit tous les jours de 11 à 12 h. et de 13 à 16 h.

MÉDECIN SPÉCIALISTE
Maladies des femmes
Accouchements

Remerciements
Monsieur et Madame Gustave EICHENBERGER à Neuchâtel, et les familles alliées, profondément touchés des marques de sympathie reçues pendant ces pénibles moments de deuil, remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grande épreuve. Neuchâtel, 15 avril 1924.

CYRANO DE BERGERAC
PAR Lucien PEMJEAN
Immobilier et l'air embarrassé, ce dernier tortillait et retournait son chapeau entre ses mains.
— Tu as encore quelque chose à me dire? lui demanda Cyrano avec bienveillance.
— Oui, Monseigneur... mais je ne sais... comment m'y prendre.
— Voyons, tu sais bien que tu n'as pas à te gêner avec moi... vas-y donc carrément... qu'y a-t-il?
— Eh bien, tant pis!... C'est peut-être un peu indiscret de ma part, mais je me risque. Et, baissant la voix, Rascasfer balbutia:
— Vous ne devez pas avoir la bourse fameusement garnie en ce moment, Monsieur de Cyrano?
— Pardieu non!... depuis que ce coquin de greffier du Châtelet a vidé nos poches pour remplir les siennes!
— Tu penses bien qu'à ma sortie, je ne suis pas allé lui réclamer mon argent!
— Mais ne te fais pas de mauvais sang pour ça, mon brave... J'en trouverai!
Le nouveau Cadet affectait, dans ces derniers mois, une confiance qu'il était loin d'avoir. Depuis son évasion, il n'avait pas eu le temps de penser à son absolu dénuement. Il est vrai aussi qu'il n'avait eu besoin de rien. Mais il sentait que la question si timidement posée par Rascasfer était de celles qu'il lui faudrait résoudre à bref délai. Et, tout en faisant parade d'une belle assurance, il se demandait dans son for intérieur comment diable il allait s'y prendre.
— C'est que... Monseigneur... bégaya le spadassin.
— Quoi donc, mon ami?
— Vous savez que les écus, les ducats, les pistoles et même les louis d'or, ce n'est pas ce qui nous manque!
— Bah! tu as donc fait un héritage en mon absence?
— Non... mais les dix mille livres du marquis, repris par Tornichol à la vieille sorcière du château de Valombre...
— C'est vrai, mousieur!... je s'y pensais plus. — Et les dix autres mille livres de sa rançon!

— Cornes du diable! mais alors vous êtes riches?
— C'est-à-dire que si nous n'avions peur... si nous osons...
— M'offrir une poignée de pièces d'or?... mais j'accepterais avec plaisir, mon bon Rascasfer!
— C'est qu'avec votre caractère si fier et vos dawns scrupules, nous nous demandions si vous n'alliez pas vous offenser.
— Pourquoi? se récria Cyrano, à cause de la provenance de cet argent?
— Mais je suis d'avis que Tornichol a bien fait de faire rendre gorge à cette abominable mégère.
— L'argent du criminel de Bruyères servant à réparer le mal qu'il a fait... mais rien de mieux!
— Quant aux petites économies de la dame d'Altamar, elle doit s'estimer bien heureuse d'en être quitte à si bon compte.
— Avoir voulu empoisonner ton ami, et s'en tirer pour cinq cents louis d'or, tuidieu! c'est pour rien!
— A mesure que l'ami de Le Bret parlait, les traits de Rascasfer s'épanouissaient de contentement. Il tira une volumineuse bourse des plis de son manteau et la tendit à Cyrano.
— Voici l'argent du marquis! fit-il avec une déferente gaieté, il vous appartient, Monseigneur!
— Mais je n'ai pas besoin d'une pareille somme!
— Qui sait?... la lutte que vous avez si noblement entreprise n'est pas terminée.
— Vous pouvez avoir à faire face à des obligations imprévues, à de coûteuses nécessités.
— Au nom même de la cause que vous avez prise en mains, acceptez cette moitié du butin de Tornichol.
— Nous gardons l'autre comme réserve, en cas de besoin!
— Et, sans attendre la réponse de Cyrano, avant même que ce dernier eût le temps de le retenir, l'aventurier disparut, après avoir déposé la bourse sur un meuble, et en jetant derrière lui:
— A tout à l'heure des nouvelles de M. Le Bret!

Resté seul en tête-à-tête avec la petite fortune qui, en effet, pouvait l'aider à déjouer les calculs de ses adversaires, à réparer une partie du mal qu'ils avaient déjà fait et à conserver la petite Magdeleine à sa mère, le poète murmura, en pensant à Rascasfer et à son ami:
— Quel cœur et quel dévouement chez ces braves gens!
Puis, saisissant la précieuse bourse, il la glissa sous son pourpoint en ajoutant:
— Argent de la honte et du crime, deviens entre nos mains un instrument de justice et de délivrance!
Après quoi, il descendit rapidement au rez-de-chaussée.
L'aubergiste et sa fille, averties par Rascasfer, l'attendaient dans une pièce où était dressée une table.
— Ma bonne Bernerette! s'écria-t-il en s'élançant vers cette dernière et en la serrant sans façon dans ses bras.
— Ah! Monsieur de Cyrano, que je suis heureuse de vous revoir! s'exclama de son côté la douce et malheureuse femme.
— Que de pardons j'ai à vous demander... que d'excuses à vous faire... que de remerciements à vous adresser!
— Mais non... nullement... rien de tout cela! protesta le jeune homme, en se tournant vers Magdeleine.
Celle-ci, timide et ravie à la fois, se tenait immobile à deux pas de sa mère.
— Ses paupières, qui se soulevaient pour lui permettre de regarder son bienfaiteur, retombaient aussitôt sous le poids de l'émotion qui l'étreignait.
Cyrano s'avança vers elle, s'inclina et lui prit les doigts qu'il porta délicatement à ses lèvres.
— Mais dans ce mouvement sa main trembla, et il lui sembla qu'il allait être pris de vertige.
— Mademoiselle! put-il à peine balbutier, tant était profond l'étrange désarroi qui s'était emparé de lui.
— Oh! Monsieur, murmura l'enfant, s'efforçant de surmonter son propre trouble, que de reconnaissance nous vous devons pour tout ce que vous avez fait et souffert pour nous!
Le poète voulut répondre.
— Mais, chose incroyable, lui qui avait toujours

la riposte et l'à-propos si prompts... lui dont l'imagination fertile débordait de pensées et d'images galantes et fleuries... lui dont le verbe ne s'était jamais laissé prendre au dépourvu... il ne trouvait pas un mot, un seul petit mot à dire.
— Il se sentait dans l'âme un monde de poésie et de lyrisme, et sa bouche ne pouvait articuler une syllabe.
— De plus, la pensée de sa disgrâce physique venait de lui monter subitement au cerveau.
— Et les grands yeux clairs et candides de l'enfant, attachés sur lui avec une surprise grandissante, lui causaient une souffrance atroce.
— Il eût donné, à cet instant, le restant de sa vie pour être loin de là, aux prairies avec tous les archers de France et de Navarre.
— Une armée entière ne l'eût fait ni taire, ni parler... et il était là, muet et timoré, devant une chétive enfant!
— La conscience et la peur du ridicule le firent recourir à une feinte qu'il jugeait, dans son for intérieur, indigne de lui.
— Il porta la main à son cœur et, se laissant tomber sur un fauteuil, il murmura:
— Excusez-moi, Mesdames... mais... le plaisir... après de si fortes secousses, me plaise!
— Au fond de lui-même, il grondait:
— Sang-dieux!... qu'est-ce que cela veut dire?... Cyrano désarmé, vaincu par une petite fille!... que diraient mes frères les Cadets de Gascogne?
Le croyant près de défaillir, Bernerette et Magdeleine se précipitèrent vers lui.
— En réalité, l'ami de Le Bret était devenu livide.
— Qu'avez-vous, Monsieur de Cyrano?... Ciel! il va s'évanouir! s'éffraya l'aubergiste en s'apprêtant à sonner.
— Non, n'appellez pas! fit Cyrano, la retenant, je sens que ça se dissipe... Tenez, un doigt de cette liqueur suffira!
— La fille adoptive du duc de Valombre versa quelques gouttes du flacon désigné dans un verre et offrit celui-ci au poète.
— Merci, Mademoiselle! sourit ce dernier.
— Et, d'un trait, il avala le liquide.
— Ça va déjà mieux! dit-il au bout d'un moment. (A suivre.)

Tout augmente, seul le bas **GOLDA** baisse
toutes les teintes, chez **Guye-Prêtre**

OUVERTURE
d'une
LAITERIE

Rue des Moulins 21 Le 15 avril
Beurre du pays
Spécialité de fromages - Lait - Oeufs
au plus bas prix du jour
Se recommande, Ang. OSTERMANN.

Rentrée des Classes

PAPETERIE V^o G. WINTHER
TERREAUX 3
ALFRED GUTKNECHT
successeur

Livres et fournitures en usage dans les Ecoles secondaires, classiques et supérieures, ainsi que pour les cours préparatoires de l'Ecole supérieure de commerce
Spécialités en serviettes extra fortes en peau et molesquine, sacs d'école - Matériel de dessin - Règles à calculs (systèmes Rietz, Nestler, etc.) - Règles et doubles décimètres, etc., pour l'Ecole de mécanique et d'horlogerie
Cahiers, carnets, tous les formulaires et registres pour l'Ecole de commerce
Crayons, gommes, porte-plumes, encres diverses, canifs, boîtes d'école, plumiers, tampons, classeurs, buvard, etc.
Plumes-réservoir Waterman, Swan, etc.
SERVICE D'ESCOMPTE NEUCHÂTELOIS 5 %



Coffres-forts
F. & M. Maldenvang
Neuchâtel



Régulateurs

payables 5 fr. par mois. - Escompte au comptant. - Sonnerie heures et demi heures. Jolis cabinets, façon moderne. Sonnerie % Sonnerie Westminster.

Magasin d'Horlogerie
AVENUE DE LA GARE 3
près du collège des Terreaux
D. ISOZ, Neuchâtel

AMEUBLEMENTS
L. AUGSBURGER-WYLER
TAPISSIER
Rue des Poteaux 47

Chambres à coucher.
Salles à manger.
Lits fer enfants et adultes.
Divans, fauteuils, chaises-longues.
Etoffes meubles et rideaux.
Coutils matelas et stores.
Orin, laine, duvet, plume.
Travail soigné. Prix modérés.

Pâques

Oeufs teints du pays
Prière de remettre les commandes le plus tôt possible

Couleurs pour œufs

Magasin
Ernest MORTHIER

Demandez les



car qui les connaît n'en veut plus d'autres

LIQUIDUIR

répare sans pièces, les soulers, objets en cuir et caoutchouc. - SUCCES MONDIAL! Prix 2 fr. (en noir, jaune ou gris).

En vente à Neuchâtel: Pharmacie-Droguerie F. Tripet, Epicerie Zimmermann S. A., Jutzler, cuites, Temple-Neuf 4.

Comptoir philatélique
Ed. S. Estoppey
Grand Chêne 1, Lausanne

Beau choix de timbres pour collections. Envois de prix-courants gratuits. Achat timbres Suisses 1850-62 et Pro Juventute. Taxe. - Exportise. JH 50485 c

Comptoir-Exposition
NEUCHÂTEL



Pavillon 2, Stand N° 3

ALLIANCES
PENDULES NEUCHÂTELOISES
PI. C. PIAGET
Horlogerie-Bijouterie
Hôpital 21 - Angle rue du Seyon

H. BAILLOD S.A.
NEUCHÂTEL



Grillages galvanisés
fil de fer
Tendeurs Ronce

Les rhumatismes et névralgies

sont immédiatement soulagés et guéris par la

FRICITION SÉBAY

remède domestique d'une grande efficacité, qui guérit aussi les lombagos, migraines, maux de tête, rage de dents, etc.

Le flacon: 2 francs

dans toutes les pharmacies de Neuchâtel.
Dépôt général pour la Suisse: Pharmacies Réunies, No 18, La Chaux-de-Fonds.

Couleurs pour teindre les œufs - 10 teintes

marque Braun's trois pour 25 c.

papier Ostara - ZIMMERMANN S. A.

Sirap pour asthmatiques



Si vous souffrez d'Asthme vous trouverez un soulagement par "RADIX"

Même dans les cas les plus mauvais et les plus opiniâtres RADIX est recommandé des médecins. S'obtient dans toutes les pharmacies.

Assurez-vous à
LA NEUCHÂTELOISE



Compagnie Suisse d'Assurances Générales
Fondée à Neuchâtel en 1869

TRANSPORT - ACCIDENT - INCENDIE

Responsabilité civile - Vol avec effraction
Bris de glaces - Dégâts d'eau - Chômage et perte de loyer

Pour tous renseignements s'adresser à
Th. Perrin, Hôtel des Postes, à Neuchâtel

Visitez notre stand au Comptoir du Collège de la Promenade



GROS:
E. STEINMANN & FILS
72, Rue de Lyon, Genève

Automobilistes soucieux
d'avoir une bonne machine

venez visiter et essayer la

"Chevrolet" dernier modèle

Formidable grimpouse - Très économique - Garantie 12 mois
Facilités de paiement - Prix fr. 5800.-, cinq places - Démarrage et éclairage électriques.

GARAGE ED. VON ARX
NEUCHÂTEL-PESEUX

Lessive gratis par l'emploi rationnel du nouveau procédé de blanchissage automatique.

PERFECTA OXYGÉNOL

supérieur et meilleur marché que les produits similaires
PERFECTA oxygénol est constitué selon les plus récents perfectionnements de la science moderne;
PERFECTA oxygénol lave de lui-même, sans frotter;
PERFECTA oxygénol parfume et blanchit merveilleusement;
PERFECTA oxygénol n'altère jamais les tissus ni les mains;
PERFECTA oxygénol est garanti sans chlorure;
PERFECTA oxygénol, de plus, est le seul produit capable de tuer tous les germes de maladies.

En vente dans toutes les épiceries
Le paquet de 250 gr. fr. -.65 Le paquet de 500 gr. fr. 1.25

Lessive gratis: gardez vos paquets vides

Votre fournisseur, contre six paquetages, vous remettra gratis un paquet plein, de même grandeur.
Un seul essai avec PERFECTA oxygénol non seulement vous convaincra, mais encore vous émerveillera.

Seuls fabricants: F. BONNET & C^o S. A., Genève
(Alcool de menthe américaine - Enoastique Abeille)



ATELIERS D'ÉBENISTERIE
ET TAPISSERIE

Skrabal & Vægeli

Peseux

Exposition permanente de chambres à coucher
Salles à manger - Exécution soignée

CETTE SEMAINE:

POUR LES NETTOYAGES

Offre exceptionnelle et très avantageuse

- | | | |
|--|---|--|
| Brosses à récurer belle risette, -.85 -.75 -.65 | Torchons à manche, risette, -.50 | Torchons deux liens, risette, -.30 |
| Serpillières bonne qualité, -.95 | Savon de Marseille bonne qual. reconnue, garanti 72% d'huile, le morc. de 400 gr. -.50 | Peau de daim grand format, 2.50 |
| Flanelle pour parquets, 1.25 | Savon de sable bonne marque, le morceau -.35 | Brosses à récurer, à emmancher, 1.50 |
| Brosses à main -.15 | | Balais à manche, 1.75 |
| | | Balais d'appartements très bon-ne qual., 5.50 |
| Cabas bonne toile cirée, dep. 2.95 | | Cabas japonais dep. -.25 |

AU SANS RIVAL Place Purry NEUCHÂTEL

VOTRE BEAUTÉ NE PASSERA PAS

les années s'écouleront sans lui porter atteinte, si vous employez la vraie méthode de conservation. Votre beauté dépend principalement du teint. Un teint doux, fin, fait paraître toujours jeune. Par l'emploi de la crème Marylan de réputation mondiale vous atteindrez la vieillesse avec tout l'éclat et la fraîcheur de la jeunesse. Pendant que des dames suisses font venir pour la plupart leurs articles de toilette de Paris, des Parisiennes de haut rang se font envoyer de Suisse la Crème Marylan. Nous ne vous détaillerons pas les vertus de la Crème Marylan, mais vous devez vous en convaincre personnellement et



SANS AUCUN FRAIS

Donnez-nous votre adresse et nous vous enverrons gratuitement et franco de port un tube de Crème Marylan pour votre usage. On ne réclamera par la suite aucun paiement pour cet envoi mais nous le faisons dans l'espoir qu'après vous être convaincue de son efficacité, vous recommanderez discrètement la Crème Marylan à vos connaissances. Nous vous ferons parvenir également sans frais quelques secrets de beauté intéressants qui vous permettront dès le premier jour, avant même que la Crème Marylan ait pleinement agi, de donner à votre visage un aspect charmant. Nous garantissons un raffermissement de plusieurs années.

Ecrivez tout de suite: JH 30131 Z
ETABLISSEMENT MARYLAN, Goldach 110, ST-GALL

Magasin Rod. Luscher
Faubourg de l'Hôpital

Spécialité de cafés verts et torréfiés

Plus de 30 ans d'expérience dans le choix judicieux des mélanges et une installation des plus modernes pour la torréfaction donneront entière satisfaction à tous ceux qui veulent obtenir, à un prix avantageux, malgré la hausse actuelle, un café excellent comme goût et arôme.
Envois au dehors. Timbres escomptes N. et J.

LES NOUVELLES GALERIES ET LE GRAND BAZAR PARISIEN

sont les plus grandes et plus anciennes maisons dans leur genre à Neuchâtel, et leurs 13 grandes vitrines expositions sur les rues du Bassin, de la Treille et Saint-Maurice, ainsi que les expositions intérieures sont à elles seules un

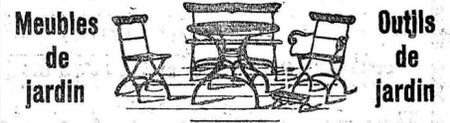
COMPTOIR EXPOSITION

Vous y trouvez quantité d'articles de qualité à des prix indiscutables de bon marché. - Une visite s'impose pour se rendre compte de l'importance de cette maison et de la variété des choix dans tous les rayons.

ESCOMPTE SPÉCIAL de 7 % au comptant
sur toutes les marchandises pendant la semaine de Pâques

— Entrée libre —

OTTO SCHMID
Rue St-Honoré - Place Numa Droz



Alliances. Grand choix au magasin
H. PAILLARD Seyon 12 Neuchâtel
Horlogerie Bijouterie

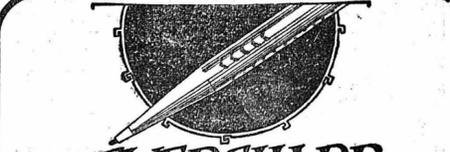
Mesdames!

N'oubliez pas le nouveau magasin de brodages à **95 c.**
Grand choix de coussins gris et petits napperons

A LA FOURMI
16 a, rue du Seyon 16 a E. RION.

Antiquités
EXPOSITION ET VENTE AU MAGASIN

P. Kuchlé, Faub. du Lac 1
Salles à manger vieux suisse, tables à jeux, petites tables marquetées, bahuts, etc. Reconstitution de chambres d'après modèles anciens.



Porte-mine de réputation universelle.
Le cadeau le plus élégant pour

Pâques
et Confirmation (Communion)

DEPUIS LE 1^{er} MARS BAISSÉ DE PRIX
A partir de Fr. 7.-, le nom Eversharp est gravé sur le crayon.
Concessionnaires exclusifs pour la Suisse:
Frazar & Cie (N. Y.), Zurich, Pelikanstrasse 3.

Le plus puissant dépuratif du sang, spécialement approprié pour la

cure de printemps
que toute personne soucieuse de sa santé devrait faire, est certainement le

Thé Béguin

qui guérit: dartres, boutons, démangeaisons, clous, eczéma, etc.; qui fait disparaître: constipation, vertiges, migraines, digestions difficiles, etc.; qui parle la guérison des ulcères, varices, plaies, jambes ou vertes, etc.; qui combat avec succès les troubles de l'âge critique.
La boîte: Fr. 1.50 dans les pharmacies de Neuchâtel et environs. - Dépôt général pour la Suisse: Pharmacies Réunies No 18, La Chaux-de-Fonds.

La tontine

Le « Temps » consacrait récemment un article aux moyens qu'utilisèrent les financiers d'autrefois pour remettre en forme les deniers de l'Etat. Nous en détachons le passage suivant :

Nous sera-t-il permis, sans être pris pour suppôt de Satan, de faire revivre l'espace d'un article une combinaison financière, qui connut une grande vogue, puis s'en fut rejoindre les neiges d'antan ? On veut parler des « tontines », des bonnes et complaisantes atèles si parfaitement oubliées que nul, à notre surprise, n'a songé à les appeler à la rescousse comme on avait accoutumé de le voir faire dans toutes les périodes difficiles. En l'an de grâce 1653, les finances publiques n'étaient guère plus prospères qu'en l'an de grâce mil neuf cent vingt-quatrième, et le grand argentier français n'a rien à envier au cardinal Mazarin. Celui-ci accueillit certain jour un sien compatriote, nommé Lorenzo Tonti, qui lui proposa un procédé de son invention, destiné à faciliter le succès d'un emprunt public. Voici, brièvement résumée, quelle était la combinaison ; des titres de rente nominatifs seraient émis à capital perdu — pas pour tout le monde bien entendu, le profit devant être ici l'Etat, — mais avec cette particularité que l'intérêt des titres, au lieu d'être fixe, s'accroîtrait au fur et à mesure des décès des souscripteurs, et d'une somme égale au dividende que ces trépassés touchaient de leur vivant. L'examen des probabilités de décès avait permis de se rendre compte qu'au bout de quelques années les titres de rente arriveraient graduellement à produire un intérêt égal, et plus tard infiniment supérieur même, au capital engagé par les heureux survivants.

Le système était donc des plus alléchants pour tout le monde : pour l'Etat, qui voyait à la mort de l'ultime rentier sa dette éteinte, aussi bien que pour tout particulier point trop décati. Or, il n'est pas douteux que chacun de nous caresse le secret espoir d'enterrer tous ses contemporains avant de gagner lui-même le ciel : une combinaison permettant de jouir de revenus fabuleux à la seule condition de survivre aux autres, et cela pour un minime capital allié, ne pouvait que rencontrer la faveur du public. Mazarin, en grand politique, entrevit d'un coup d'œil l'avenir doré réservé au système enfanté par Tonti, il l'accepta d'enthousiasme et lui donna, comme de juste, le nom de son père. Un édit autorisa cette opération sous le nom de « tontine royale », mais le Parlement, sans invoquer toutefois la morale, refusa d'enregistrer l'édit. En 1689, à la suite de guerres qui avaient épuisé le Trésor — « nil novi sub sole » — Louis XIV se rabattit sur l'idée du Napolitain, ouvrit une « tontine » de 1,400,000 livres de rentes qui fonctionna jusqu'en 1728, époque où mourut la dernière

tontinière, une veuve de 96 ans, qui au moment de son trépas touchait le dividende formidable pour l'époque de 73,500 livres.

Depuis, chaque fois que l'Etat se trouva aux prises avec des embarras financiers, des tontines furent créées, notamment en 1733, 1734, sous l'administration du cardinal Fleury, et en 1759. Mais une déclaration royale du 21 novembre 1763 interdit pour l'avenir « toute nouvelle tontine ou rentes viagères portant accroissement au-dessus du dernier primitivement constitué. » Les tontines, on le sait, ne restèrent pas institution d'Etat. Sous Louis XV et Louis XVI, on en vit fleurir un grand nombre constituées par des sociétés privées, et ce fut la première forme des assurances sur la vie. La plus célèbre fut la caisse Lafarge, autorisée en 1759. Telle est la panacée que nous offrons gratuitement comme spécificité du mal d'argent dont nous sommes les innocentes victimes.

Les tontines ont, dans des circonstances analogues, tiré d'embarras les grands argentiers français, peut-être auraient-elles une fois de plus cette heureuse fortune.

VIEILLES GENS ET VIEILLES CHOSES

« Génération évanouie »

« Nous sommes dans une époque de transition », disait Louis Favre à son ami Félix Bovet, dans la préface de « Jean des Paniers ». Quand cette terre, dont nous sommes les fils, aura subi les transformations que lui prépare le progrès moderne, on aimera peut-être à retrouver, dans les récits que je t'envoie, l'image d'une génération évanouie, vers laquelle noire cœur se porte avec un sentiment de piété filiale et de reconnaissance. »

Personne, plus et mieux que celui qui écrivait ces lignes, ne pouvait donner une idée exacte de ce qu'a été cette « génération évanouie » ; nous avons eu déjà souvent l'occasion de le faire remarquer. Aujourd'hui, nous voudrions rappeler plus spécialement deux des usages d'autrefois rendus à la perfection par cet auteur dans l'ouvrage cité plus haut :

a) la teinture des œufs de Pâques, b) les soins donnés aux malades en attendant le docteur.

« Ah ! le beau temps, lisons-nous, que celui où l'on teignait les œufs soi-même, dans la cuisine, la veille de Pâques. La préparation des teintures, le bois d'Inde, la garance, le papier de sucre, les pelures d'oignons, les herbes de diverses sortes, tout cela enflammait l'imagination. Et le vernis donné avec une bandelette de lard, et les gravures, les devises, les dessins symboliques, cours transposés, saignant, enflammés, colombes amoureuses, chiffres entrelacés, c'étaient des préoccupations devant les-

quelles tout s'effaçait. On se couchait dans l'enthousiasme, on s'éveillait plein d'espoir. O Pâques fleuries de nos jeunes années, où êtes-vous ? »

Et ces salades monumentales que l'on confectionnait en famille, le soir, en entassant la doucette et les œufs dans des saladiers fantastiques ; ces œufs cassés que l'on épéluçait en les roulant entre ses doigts, après avoir soufflé dans la coquille colorée, qu'ils étaient susceptibles ! Cela fait du bien de se souvenir, mais on n'est jeune qu'une fois.

Que sont aujourd'hui les œufs achetés chez la marchande, auprès de ceux que l'on teignait au foyer de la famille, sous le regard de la mère, qui dirigeait le grand œuvre, sous le sourire du père, qui se rappelait ses jeunes ans ! Que sont-ils, ces œufs cuits à la coque, teints avec parcimonie, qui s'écrasent dans les poches et vous coulent entre les doigts ! Nos œufs étaient durs comme du granit, et on se disloquait les dents en essayant la résistance de leur coquille. »

Ceux de nos lecteurs qui sont âgés reconnaîtront dans cette description la vie qu'ils ont connue et vécue autrefois, et ils s'associeront sans doute à la remarque que nous faisons nous-même, qu'on ne pouvait pas la rendre avec plus de cœur et de vérité.

Une autre page nous reporte également, et avec le même talent d'observation, au temps jadis. Il s'agit de l'émot causé dans une famille par l'apparition du croup chez une petite fille et de l'angoisse des parents en attendant l'arrivée du médecin qu'il avait fallu quêrir dans une autre localité.

« Dans leur épouvante, raconte Louis Favre, les pauvres gens avaient appelé à leur aide toutes les personnes qui passaient pour posséder quelques notions dans l'art de guérir. Les commères étaient accourues avec l'empressement qui les distingue, l'une apportant une drogue de médecine populaire ; l'autre, l'emplâtre et l'élixir du charlatan de la dernière foire ; une autre, un onguent fabriqué par le bon « mége » ; une quatrième proposait de faire dire la prière par la vieille Judith de chez l'Esther ; une autre indiquait une pratique fort entachée de magie, et rappelait singulièrement les incantations du moyen âge ; enfin les dernières administraient des consolations banales qui ne valaient guère mieux. On ne se figure pas quel fonds de superstition et de croyance au merveilleux formaient autrefois la base des notions à l'usage du peuple des campagnes. »

De ces deux citations, l'une nous montre ce que notre génération a perdu en adoptant certains usages modernes ; l'autre ce qu'elle a gagné en abandonnant les pratiques superstitieuses des siècles passés ; d'où nous concluons, avec une dame de notre connaissance, « qu'il y a toujours et en tout compensation dans ce bas-monde. »

FRED.

LE LICOL

— Oui, mes frères, je terminerai en vous disant, avec l'Écriture : « Celui qui a volé et qui n'aura pas fait une contrition parfaite, sera condamné aux feux de l'enfer, ce feu terrifiant qui vous mine, qui vous rongé, qui vous dévore et auprès duquel le plus grand feu terrestre n'est que fumée. Pensez-y, mes frères ! Ainsi soit-il ! »

Le curé de Saint-Laurent, un gros bourg de la Seine-Inférieure, ayant ainsi parlé, descendit de chaire, et l'office continua.

On était en décembre. Était-ce pour cette raison que maître Dauphin, vieux et conséquent fermier de l'endroit, remuait sur son banc, comme s'il se sentait un peu « en fraîcheur » ? On n'y prit pas garde, car on savait, depuis longtemps, que les vents coulis jouaient à la cachette aux quatre coins de la nef et qu'il fallait se vêtir chaudement quand on venait à l'office, passé la Saint-Michel.

La messe finie, après un bonjour rapide aux connaissances, maître Dauphin rentra chez lui.

— C'est malheureux que le frais t'ait tenu à la maison, dit-il à sa vieille, après avoir posé son chapeau de feutre au crochet. M'sieu l'curé a eu un très beau sermon.

— Sur quoi ?

— Sur beaucoup de choses et d'autres encore. La vieille n'en demanda pas plus.

Après le repas, maître Dauphin, ayant bourré sa pipe, s'approcha de l'âtre bien flambant, auquel il tendit les mains et, tandis que sa femme ravaudait les chaussettes, il s'absorba dans la vue des flammèches dansantes. Mais, se reculant tout à coup, il grogna :

— Mâtin ! Ça chauffe ! Et dire que le feu de la terre n'est rien à côté de l'autre ! J'crois point que ça soit si cuisant !

— Dame ! fit la vieille sans quitter son ouvrage.

Vers 5 heures, maître Dauphin se leva :

— J'vais faire un tour.

— Reviens point tard : tu sais qu'il faut te garder du froid sur l'estomac.

Sans répondre, le fermier avait pris son chapeau et endossa sa houppelande.

Il sortit. Sur la route, il tourna à droite, passa devant l'église et entra au presbytère où il demanda à voir le curé.

Il fut introduit dans le salon. Il y faisait chaud et confortable ; le fermier eut un soupir de bien-être en s'asseyant dans le fauteuil de reps vert que lui avait désigné le prêtre.

— Eh bien, mon père Dauphin, qui est-ce qui me vaut le plaisir de votre visite, par ce temps de gelée ?

Le fermier tourna un instant son chapeau entre ses doigts, se gratta le bout du nez, cligna d'un œil, puis répondit d'un ton mesuré :

— Ben v'là, m'sieu l'curé... A m'n âge on

se sent pas très dru... on peut mourir d'un instant à l'autre, pas vrai, alors... j'voudrais bien me confesser.

— Vous avez raison, maître Dauphin, personne ne connaît ni l'heure, ni le jour du départ ; il faut toujours être prêt. Mais comme nous sommes vieux tous deux, nous allons faire ça ici, au hiède, assis chacun dans un fauteuil. Je vous écoute, mon ami.

— M'sieu l'curé, j'vas vous dire... je suis peut-être pas un de vos clients assidus, mais je fréquente l'église. Par ailleurs, j'ai toujours été fidèle à ma femme, j'ai bien élevé mes enfants...

— Maître Dauphin ; je vois que vous n'avez pas l'habitude du sacrement de la pénitence : on ne vient pas ici pour dire ses qualités, mais ses défauts.

— Oui, oui... J'y arrive, m'sieu l'curé... quel-que fois j'ai bu un coup de trop... mais j'avais soif...

— Passons !

— Dernièrement, j'ai vendu, à profit, un cheval qui était tombé sur les genoux, parce que je l'avais installé avec de l'arrose pilée et de l'huile ; ça c'est point vu.

— On ne doit jamais tromper, mon ami.

— J'dis pas, mais c'est la coutume, j'suis excusable... J'ai, aussi, mis de l'eau dans le lait que je vendais, lété, aux Parisiens.

— C'est très mal.

— Mon lait est tellement fort, que ces gringalets l'auraient point supporté. Mais j'ai bien fait autre chose... J'vas vous dire mon plus gros péché : j'ai volé un licol !

— Un licol ? C'est plus mal encore que de mettre de l'eau dans son lait ; mais, ici, vous pouvez réparer plus facilement : rendez le licol à son propriétaire.

— C'est que je sais point, au juste, qui est le propriétaire. C'était, il y a bien un an de ça, vers la nuit, j'm'avisé été promener sur le plateau, du côté d'Orcher, à travers les herbages.

— C'est là que j'ai trouvé ce licol, un vieux licol, m'sieu le curé, tout usé et qui ne valait pas un écu.

— Eh bien, vous réparerez en donnant un écu aux pauvres.

— Vous croyez qu'après j'serai absous des flammes de l'enfer ?

— Oui, père Dauphin, je vous le garantis. Le fermier restait silencieux, regardant le parquet soigneusement ciré. Il reprit, après un instant d'hésitation :

— C'est que... j'vais vous dire, m'sieu l'curé, quand je l'ai ramassé, ce licol, au bout... y avait une vache.

Georges MONTIGNAC.

Pour faire de bonnes moissons
Et les récoltes les plus amples,
Doublez le prix de vos leçons
En instruisant par vos exemples.
P. DIDOT.

SAFETY LEAST

La plus formidable vague de gaieté... est présenté encore ce soir et demain soir. Une seule matinée à Prix Réduits sera donnée demain jeudi à 3 heures.

PALACE

BOUCHERIE-CHARCUTERIE
J. GIRSBERGER
RUE FLEURY 20 TELEPHONE 50
Pour les fêtes de Pâques
Beaux cabris du Valais
Bœuf et veau du pays
premier choix
Se recommande

Café des Fêtes
Mélange spécial avec moka
Epicerie L. Porret
BICYCLETTES
Luxe, extra soignées, matières 1re qualité, cinq ans garantie, marque Royal-Genial, prix argent français : homme, touriste 470-595 fr., course 545 fr. ; dame, touriste 425-535 fr., douane en plus. Catalogue à disposition. Ch. ROLAND, Serrières.
Offre spéciale :
Petits pois
boîte de 2 litres 2.40
par 10 boîtes 2.20
boîte de 1 litre 1.30
boîte de 1/2 litre -90

Comptoir - Exposition
Amateurs de belle mécanique, visitez le stand 66 de la maison Grandjean qui expose dans la salle n° 7 ses nouveaux modèles de bicyclettes et motocyclettes.
Vous assisterez à la démonstration du travail d'un moteur de motocyclette. Un modèle coupé vous permettra de suivre des yeux le mécanisme intéressant du moteur à explosion et du changement de vitesse.

Prière de goûter notre —
confiture aux pruneaux —
à fr. 0.70 la livre
— ZIMMERMANN S. A.

A VENDRE
un petit tour moteur électrique triphasé, une monture de meule à eau allant à la transmission, une petite cisaille, une presse à copier, un ventilateur Suizer, pieds d'établis, une échelle en fer, poulies diverses, paliers, arbres de transmission, alésages 25 et 40 mm., acier pour étampes, acier pour poinçons, acier pour outils, burins à main carrés, limes diverses, une installation de Comptabilité suisse, un Boiler de 30 litres, etc.
S'adresser fabrique Albert Schmid, Rocher 7, de 8 h. à midi les jours ouvrables.

AU GOURMET
Vauseyon
Fruits et légumes, charcuterie de campagne. Œufs teints pour Pâques. S'inscrire au plus vite. Téléphone 14.68. On porte à domicile.
Se recommande, R. Gauthier.

Occasion unique
Berliet
10-12 HP, torpédo, cinq ou six places, éclairage et démarrage électriques, cinq roues garnies, parfait état de marche, à vendre faute d'emploi. Fr. 3800.— J. Schiller, visible garage Moschard, Ville.

Librairie-Papeterie
James Attinger
St-Honoré 9 et Pl. Numa Droz
NEUCHÂTEL
Plume
réservoir
Mont-Blanc
Sur tout achat de plume réservoir MONT-BLANC une bonification de un quart de la valeur est accordée contre remise par l'acheteur d'une plume réservoir, même détériorée, de bonnes marques.

An stand des automobiles de l'Exposition à Neuchâtel, il est exposé
UN NOUVEAU FRIGORIFIQUE
AUTOMATIQUE SANS MOTEUR
qui produit de la glace et du froid pour conserver le manger pendant des semaines. Utile à tous les ménages, pensions, hôtels, laiteries, boucheries, pâtisseries, etc.
Soul représentant : R. Weidmann, Fbg du Lac 27, Neuchâtel.
BOUCHERIE GROSSENBACHER
Fausses-Brayes
Bœuf - Veau - Porc - Mouton
Grande baisse sur le porc frais
Saucissons et Saucisses au foie
SERVICE A DOMICILE — TELEPHONE 456

Offre spéciale
SOUS-VÊTEMENTS
légers et très pratiques pour la mi-saison
Pour Dames
Camisole coton blanc, sans manches, -95
Camisole coton écu, à longues manches, fermée, 1 25
Camisole coton écu, bonne qualité, façon demi ouverte, à longues manches, 1 25
Camisole qualité mérinos, très doux, façon fermée, longues manches, 1 95
Camisole à courtes manches, façon fermée, belle qualité mérinos, 2 50
Camisole beau macco, très souple, en écu, demi-ouverte, à longues manches, 2 95
Camisoles cintrées sans manches, toute ouvertes, Coton écu, 1 95 1 75 1 50
Idem blanc, 2 95 2 50
Combinaison-culotte, très joli tricot coton blanc, sans manches, garnie belles dentelles, exceptionnel 3 50
Pour Messieurs
Camisole joli jersey coton, 2 50
Caleçons joli jersey coton, 2 75
Camisole bon tricot macco, 3 95
Caleçons tricot qualité macco, supérieur, 4 95
Chandail tricot coton foncé, 5 90
AU SANS RIVAL
Neuchâtel — Place Purry

CADEAUX PRATIQUES
pour
Pâques
Théières nickelées, modèles pratiques, 4 40 4 90 5 90 à 21 50
Cafetières nickelées, sans filtre, 5 95 6 80 7 90 à 29.—
Sucreries nickelées, 5 10 5 40 5 70 6 90 à 17 85
Cafetières nickelées, avec filtre, 5 75 6 10 7.— 8 40
Huilliers nickelés 8 25 9 30 14 95 15 20
Paniers à pain nickelés, 2 95 3 75 5 75
Compotiers nickelés, 1 75 4 55 5 30 5 60 etc.
Seaux à biscuits 11 40 12 90 14 60
Salières 1 60 3 40 3 60
Passoires nickelées, forme pratique, 1 95 2.— 2 40 3 80 etc.
Plats à gâteaux catelle, monture nickelée, 7 80 8 40
Coutellerie
Couteaux de table manche bois teint, 1.— 1 40 1 80 1 40
Couteaux dessert manche bois teint, article solide, -90 1.— 1 40 1 50
manche corne, virole très forte, 3 80 3 20 2 80 2 50
manche corne, 1 95 2 50 2 80 3 10
Couteaux manche corne, virole argentée, de table, à dessert, 4.— 3 40 4 20 3 80
Ecrins pour couteaux et services, beau choix
Aux Armourins
S. A. Neuchâtel
Voyez nos vitrines.

Maison d'alimentation
D. BRAISSANT
SEYON 28
Tout pour le
TENNIS
J. CASAMAYOR
2 Grand'Rue 2
NEUCHÂTEL
POISSONS
Morue au sel
Filets de morue fr. 1.30 la boîte
Filets de harengs —.70 la boîte
Cabillaud d'Ostende
Colin - Merlans
Turbot - Soles
Raie - Limandes
Tritures de rivière
Gros brochets du lac au détail à fr. 2.50 la livre
Perches à frire fr. 1.— la livre
Poulets de Bresse
Dindes - Pigeons
Camemberts français
Roquefort - Parmesan
Lait caillé Yoghourt
au magasin de comestibles
Seinet fils
6-8, Rue des Epancheurs
Téléphone 71

Grands magasins de Nouveautés
Vuarraz & Cie
Tous les genres :
Confections
Lainages
Soieries
Cotonnades
Toujours les dernières créations
Les plus bas prix
Marchandises de 1re qualité
Reçu grand choix de complets, pour le printemps, en tissus clairs et fantaisie, façons modernes, un, deux et trois boutons, depuis
45 à 135 francs
Whypcord, toutes teintes, à 120.— et 135 francs.
A. Moine-Gerber, Corcelles (Neuchâtel)
Magasin de beurre et fromage R. A. STOTZER
rue du Trésor 2
Œufs frais étrangers fr. 1 80 Œufs teints
Rabais dep. 5 dz. - Prix de gros... Expéditions au dehors

POLITIQUE

Pays-Bas

Une concession à des Allemands
AMSTERDAM, 14. — A l'occasion de la discussion, à la première Chambre, du budget des Indes néerlandaises, la demande de concession faite par un groupe d'Allemands pour une exploitation en Nouvelle-Guinée a été mise de nouveau sur le tapis.
Le sénateur socialiste, M. van Kol, aussi bien que le sénateur libéral, M. van Kotwisch Verschuier, ont souligné les difficultés qui pourraient résulter pour la Hollande d'une telle concession, même s'il n'était accordé aux concessionnaires aucune espèce de faculté en matière de droit public.
M. van Kol alléguait que le ministère des affaires étrangères devait veiller à ce que, par une voie détournée, de nouvelles colonies allemandes ne soient pas créées là-bas, ce qui pourrait être pour les Allemands une nouvelle occasion de se procurer éventuellement une base pour une guerre possible sur mer.
Le ministre des colonies assura la Chambre qu'il ne saurait être question du transfert de quelle faculté que ce soit en matière de droit public. Par ailleurs, l'affaire toute entière se trouve encore dans la phase de premier examen, en sorte qu'il n'est pas possible de publier quoi que ce soit au sujet des conditions. Il peut se passer des mois encore, des années même avant que l'affaire soit complètement arrangée. Le ministre a promis toutefois à la Chambre qu'avant que le gouvernement prenne une décision définitive au sujet de cette demande de concession, les conditions du contrat éventuel seraient publiées, soit aux Indes, soit en Hollande, afin de pouvoir entendre en cette affaire le jugement de l'opinion publique.

Allemagne

Le meurtrier de Kurt Eisner
MUNICH, 15 (Wolff). — De source officielle, on communique que, par décision ministérielle du 13 avril 1924, l'exécution de la peine prononcée contre le comte Anton Arco, condamné à la détention perpétuelle pour le meurtre de Kurt Eisner, a été suspendue. (C'était prévu.)
Bavardages sans portée
BERLIN, 15 (Wolff). — Parlant des conversations qui ont eu lieu hier entre les membres du cabinet du Reich et les présidents des gouvernements des Etats, plusieurs journaux disent que l'on peut considérer comme certain que le gouvernement du Reich fera à la commission des réparations une réponse écrite, l'envoi de délégués à Paris n'ayant, par l'Allemagne, de raisons que si elle avait l'intention de s'exprimer dès maintenant en détails sur les propositions des experts.
Dans sa réponse le gouvernement allemand se bornera à déclarer qu'il considère les rapports des experts comme une base permettant d'aboutir à un règlement du problème des réparations à la réalisation duquel il est prêt à collaborer.

Grand duché de Luxembourg

Une bombe
LUXEMBOURG, 15 (Wolff). — Une bombe a fait explosion lundi devant le domicile du bourgmestre Dietrich, endommageant la maison, mais ne blessant personne. On suppose que l'attentat a été commis par des communistes.

Russie

Trotzky et la Bessarabie
Parlant à Tiflis, M. Trotzky a déclaré notamment que la Russie ne consentira jamais à laisser la Bessarabie sous la souveraineté de la Roumanie. Il a ajouté: « Nous ne voulons pas la guerre; nous ferons tout notre possible pour l'éviter, mais si elle éclatait, ce ne serait pas de notre faute. » (Non, ce sera la faute du chat.)

Révolte dans le Turkestan

L'insurrection gagne du terrain au Turkestan. Les troupes rouges ont évacué, après avoir combattu avec acharnement, toute la région de Samarkand.

Etats-Unis et Japon

WASHINGTON, 15 (Havas). — Le Sénat a discuté à nouveau la loi sur l'émigration et en particulier la note que l'ambassadeur du Japon aux Etats-Unis a adressée à M. Hughes, note dans laquelle il a été indiqué que le projet de loi en question paraissait mettre en doute la bonne foi du gouvernement de Tokio.
Le sénateur Lodge a déclaré constater avec regret qu'une telle note, adressée par le représentant d'une grande nation à une autre nation amie, est contraire aux usages. Une autre objection élevée par le sénateur Lodge à la note de l'ambassadeur du Japon est qu'elle comporte une menace voilée.
Le sénateur Borah et d'autres sénateurs des partis républicains et démocrates ont épousé le même point de vue.
On se souvient que la Chambre des représentants a approuvé le 12 avril un paragraphe du nouveau projet de loi sur l'émigration, qui interdit l'entrée dans presque tous les ports des Japonais aux Etats-Unis.
L'ambassadeur du Japon aux Etats-Unis, dans une récente note au département d'Etat, a protesté contre toute nouvelle restriction à l'entrée des Japonais aux Etats-Unis.

COURRIER FRANÇAIS

(De notre corresp.)

La C. D. R. et les rapports des experts
PARIS, 14. — Comme vous le savez, la Commission des réparations a transmis les rapports des experts aux gouvernements intéressés avec avis favorable. Il y aurait bien des choses à dire à ce sujet. D'abord, on peut se demander pourquoi la C. D. R. s'est ainsi dessaisie de l'affaire? Un communiqué de l'Hôtel Astoria dit que c'est parce que les questions de contrôle et de garanties ne sont pas de sa compétence. Cette excuse me semble bien mauvaise. D'après le traité de Versailles, en effet, la C. D. R. dispose au contraire de pouvoirs souverains pour régler tout ce qui a trait aux réparations, en théorie du moins. Je sais bien que la pratique s'est immédiatement insurgée contre la théorie. Dès les premières velléités d'application, les gouvernements ont prétendu tenir la Commission en tutelle et ne s'en servir que pour esquiver les responsabilités embarrassantes. C'est même ce qui a poussé jadis M. Poincaré, au temps où il fut président de la Commission, à démissionner avec éclat.
Mais, tout de même, ce dessaisissement im-

médiat et total surprend. N'y avait-il pas, dans les travaux des experts, des éléments très discutables relevant de la compétence la plus limitée de la Commission? Il semble bien que oui. Il y avait notamment à relever le fait que les experts sont complètement sortis des limites assignées à leurs travaux. On les avait chargés de mettre les finances allemandes en équilibre. On ne leur avait aucunement demandé d'établir un état de paiement pour dix ans et d'échafauder tout un mécanisme de réparations. La C. D. R. aurait donc pu parfaitement entreprendre un travail de mise au point... si elle avait gardé les mains libres. Mais, pour garder les mains libres, il aurait fallu éviter de le plus grand soin toute immixtion dans les travaux des experts. Théoriquement il en a bien été ainsi, mais pratiquement...! Tout le monde sait que depuis que les experts sont revenus de Berlin, ils ont été en contact permanent avec les délégués de l'Hôtel Astoria qui ont été associés à tous leurs travaux. La C. D. R. ne pouvait évidemment plus discuter un projet qu'elle avait contribué à élaborer.
Mais il y a encore autre chose qui prête singulièrement à la critique. C'est l'adhésion publique donnée aux propositions des experts avant que les Allemands aient été mis en demeure de démasquer leur jeu. On ne manquera pas de dire que la décision du 11 avril est provisoire, qu'elle ne deviendra définitive

qu'après acceptation des Allemands qui sont convoqués pour le 17 avril. Il n'en reste pas moins qu'avant même que les Allemands aient ouvert la bouche, on prend l'engagement de leur accorder les concessions redoutables qui sont en germe dans les rapports des experts. Or, la prudence la plus élémentaire conseillerait de ne prendre aucune initiative avant les élections allemandes. D'abord parce qu'il est impossible de régler une politique avant de savoir à quelle Allemagne nous allons avoir affaire. Ensuite parce qu'en précipitant le mouvement on serait entraîné à subir le chantage de la campagne nationaliste allemande et à faire des sacrifices dans l'espoir de renforcer les partis de la modération. L'approbation publique de la C. D. R. est donc fort regrettable.
Enfin, la parole est maintenant aux gouvernements. Pour ce qui est du gouvernement français, il est probable qu'il ne se dépêchera pas trop de faire connaître son opinion. Plusieurs de ses membres sont, paraît-il, fort perplexes et c'est bien ce qu'exprime le petit quatrain suivant qu'on affirme avoir trouvé l'autre jour, après une séance de la Chambre, sur un des bancs ministériels:
Sont-ils honnêtes, sont-ils pervers,
Ces fameux rapports des experts?
Belle Phylis on désespère
Alors qu'on expert toujours!
Se non è vero... M. P.

ÉTRANGER

Mort de Roland Bonaparte. — On annonce la mort, à Paris, du prince Roland-Napoléon Bonaparte. Le prince qui est né à Paris en mai 1858, était un savant ethnographe. Il était en outre président de la Société de géographie de Paris et de l'Institut d'anthropologie.
Le prince Roland Bonaparte fut pour la science et les savants un mécène d'une générosité éclairée qui permit de fructueuses réalisations. C'est ainsi qu'il soutint et subventionna des laboratoires marins, des périodiques, contribua à la fondation de stations géologiques et d'observatoires. Il créa à l'Institut le fonds Bonaparte destiné à provoquer des découvertes en facilitant les recherches des travailleurs ayant déjà fait leurs preuves en des travaux originaux, etc.
Il avait réuni dans son hôtel de l'avenue d'Iéna une admirable bibliothèque qui ouvrait librement aux travailleurs et qui contenait une célèbre et inestimable collection d'ouvrages sur la géographie, l'ethnologie et les sciences naturelles. Elle était complétée par un herbier qui renfermait près de trois millions d'échantillons.
Le prince Roland Bonaparte, qui avait épousé Mlle Marie Félix Blanc, en eut une fille, Marie, qui a épousé le prince Georges de Grèce, second fils du roi Georges Ier et petit-fils du roi Christian IX de Danemark.

Le crime du fourgon postal. — Le bruit a couru, à Madrid, que les auteurs du double assassinat commis dans le wagon postal du train d'Andalousie ont été découverts. Les criminels, on dit que ce sont des postiers révoqués, seraient au nombre de trois.

Accidents d'automobiles. — Deux étudiants qu'accompagnait une jeune fille, se rendaient dimanche en automobile de Montpellier à Palavas-les-Flots. Par suite de l'éclatement d'un pneumatique, la voiture fit une embardée et fut projetée contre un arbre; l'un des étudiants, M. Fernand Montagne, qui la conduisait, a été tué sur le coup. Les deux autres voyageurs ont été grièvement blessés.

Sur la route de Gignac à Montagnac (Hérault), une automobile conduite par M. Jules Stouder, agent voyer à Bédarieux, a à la suite de la rupture du volant de direction, été lancée violemment contre un mur; elle s'y est écrasée; M. Stouder a été grièvement blessé; sa mère, qui l'accompagnait, a été tuée; une fillette de deux ans que la malheureuse femme portait dans ses bras s'est tirée indemne de l'accident.

John de Kay et la justice anglaise. — Le fameux «millionnaire» américain John de Kay, qui fit beaucoup parler de lui, durant la guerre, pour sa propagande défaitiste (il s'était installé à Lucerne et fournissait à certains journaux socialistes de la copie abondante... et payante!) a été arrêté l'autre jour à Southampton, alors qu'il débarquait de Hambourg avec sa femme et sa fille. Kay est, paraît-il, sous mandat d'arrêt des autorités américaines pour complicité dans une escroquerie commise aux Etats-Unis.
Kay, qui n'était en possession que de deux cents francs environ, a été maintenu en état d'arrestation. Il s'est déclaré «auteur», âgé de 51 ans, sans domicile fixe.

Le bouc qui divise. — A Airvault (Deux-Sèvres), les époux Chiquet étaient possesseurs d'un bouc phénoméne, à la fois mâle et femelle et fournissant chaque jour un litre de lait, qui est vendu à une fabrique de fromage... de chèvre.

Un amateur s'était présenté qui avait proposé d'acheter ce curieux animal. Il en offrait 3000 francs. Mme Chiquet estimant la proposition intéressante, s'empressa d'accepter. Mais son mari, mis au courant de la transaction, ne voulut rien entendre et refusa obstinément de se séparer de son bouc à ce prix. La femme insista, mais ses arguments ne réussirent pas à convaincre le chef de la communauté qui mit son «veto» à la vente.
Dépitée, Mme Chiquet prit une résolution énergique. Elle abandonna le domicile conjugal, aimant mieux laisser l'animal à son époux que de n'avoir pas raison. Elle s'est retirée près de Thouars, dans une ferme où elle fut placée jadis. Et c'est ainsi que le bouc d'Airvault a séparé deux époux qu'unissaient plus de trente années de mariage.

LETTRE DU TESSIN

(De notre corresp.)

Ponte-Tresa
Un nom qui occupe fort l'opinion, ces jours-ci. Et maint citoyen qui n'avait jamais entendu parler, voici une semaine, de cette localité, se penche sans doute curieusement sur la carte. Aidons-lui... de ce visu!
Situé dans ce golfe, dans ce fjord plutôt que la masse du Salsotto ferme presque entièrement et dans lequel on n'accède que par un chenal coulé et fort étroit — 200 mètres à peine — courant au large de Lavagna, le village de Ponte-Tresa, comme Saint-Gingolph sur les bords du Léman, est «double». C'est-à-dire que les maisons groupées au nord du pont sur la Tresa (un pont en beau granit rouge, aux reflets de sang et qui a donné son nom à la localité) sont sur territoire suisse, les autres, au sud, étant en Italie. C'est ce fameux pont, à cinq belles arches, que l'on a fait barricader, précisément. Jusqu'ici, Suisses et Italiens de la petite localité y vivaient en paix côte à côte. Mais il semblerait que, ces derniers temps, des commérages, des propos peut-être imprudents, mais en tout cas rapportés avec exagération, aient quelque peu troublé l'atmosphère, assez électrique chez nous, d'ailleurs, depuis les récents incidents et surtout depuis la parution du fameux pamphlet dont je vous ai parlé.
De Ponte-Tresa, la grande route conduisant à Luino (sur le lac Majeur) se trouve sur la rive suisse et longe de très près, jusqu'à Fornasetto à la frontière politique la coupe du nord au sud, la Tresa. Le chemin de fer, lui, emprunte la rive italienne. Madonna del Piano, dont on a parlé également, se trouve à peu près à mi-chemin entre Ponte-Tresa et la frontière. C'est un minuscule hameau de quelques maisons, dominant un coude de la rivière et situé à trois kilomètres environ de Ponte-Tresa, à l'entrée du Val Bedigliora.
Assez encaissé, le val Tresa court entre deux chaînes de collines surplombant la rivière. Au nord comme au sud, les maisons sont assez rares; il est donc d'autant plus étonnant qu'il se soit trouvé si à point — ou plutôt si mal à propos — des gens pour colporter les épithètes malsonnantes proférées par des soldats tessinois. Car, en toute bonne foi, je suppose que l'échange de quolibets, d'assez mauvais goût, d'ailleurs, survenu entre pioupious du 96 procédant au sacramental bain de pieds et «finanzieri» italiens, à Madonna del Piano, ne sera pas retenu. On sait bien que les militaires, à quelque nation qu'ils appartiennent, n'ont pas toujours la plaisanterie légère... aussi n'a-t-on pas coutume d'attacher grande importance à des propos de ce genre. Si c'était des diplomates!

Quant aux épithètes malsonnantes jetées à M. le président du Conseil italien par dessus les flots — aujourd'hui presque à sec... que ne bouillonnaient-ils, hélas! — de la Tresa, il convient de n'en pas exagérer non plus la portée, au figuré, tout au moins. Et surtout, il aurait mieux valu ne pas les démentir, prématurément, trop précipitamment, même.

Chez nous, d'ailleurs, on envisage la situation avec eaucoup de calme. A Ponte-Tresa, cependant, on a été fort indigné et du traitement infligé au syndic par les fascistes de Varese et par les menaces de ces jeunes exaltés, qui parlaient déjà d'une «punitive». Cela, incontestablement, eût «fait du vilain», comme on dit. Et c'est pour le coup qu'il eût été créé l'incident, que d'aucunes têtes chaudes semblent souhaiter.
Fort heureusement, les autorités italiennes s'en sont rendu compte. Et comme au temps de la guerre, on a fait barricader le «pont».
Espérons que les chaînes, bientôt, tomberont. Et souhaitons qu'on en arrive à des explications claires et nettes, à une liquidation. Car, depuis les incidents dont je vous ai entretenus et sur lesquels certaine presse, à dessein, a fait le silence, il règne au Tessin une atmosphère d'orage, que seules des explications claires et nettes pourront dissiper. Cela sera pour le plus grand bien et de notre canton et du pays tout entier.

SUISSE

Un nouvel évêque. — Le conseil synodal de l'église catholique chrétienne suisse a appelé à l'unanimité le curé Adolphe Kury à Bâle au siège épiscopal.

BERNE. — La section de Haute-Argovie du Club alpin suisse, ayant refusé de payer l'impôt foncier sur la cabane qu'elle possède au Dossenhorn, la commune d'Innertkirchen vient, en tant que propriétaire du terrain, de décider la saisie. L'office des poursuites de Oberhasli a fixé à 8 mai les enchères publiques.

ZURICH. — L'inventeur du «Cuirauss du désert» Gabel a été déclaré irresponsable et expulsé de Suisse. L'instruction ouverte contre lui a été close!

Le conseil de district de Winterthur a approuvé un recours présenté par MM. Corti et consorts contre la décision du conseil communal de Winterthur tendant à verser 2500 fr. au conseil de secours de l'union syndicale suisse en faveur des ouvriers syndiqués nécessiteux en Allemagne. La décision du conseil communal était combattue en raison du fait que l'aidée action de secours ne revêtait pas un caractère général et ne favorisait qu'une classe.

FRIBOURG. — Mardi matin, vers 7 heures, un incendie a éclaté au centre du village de Villarion, dans la maison de M. Marcelin Andrey, grand bâtiment tout en bois, qui a été complètement détruit. Il était taxé 22,500 fr. Le bétail et une petite partie du mobilier ont pu être préservés.

GENÈVE. — Un grave accident est survenu lundi soir, à 21 h. 15, à l'angle de la place du Lac et du Grand-Quai, à Genève. Venant à une allure exagérée de la place du Lac et roulant sur la gauche de la chaussée, un garçon boucher, M. Eugène Estoppey, s'est jeté, tête baissée, contre une automobile appartenant au docteur Henneberg. Le cycliste roulait avec une telle vitesse qu'il brisa avec la tête une épaisse glace latérale de la «conduite intérieure» de l'auto, puis il retomba inanimé sur le pavé.

Relevé portant de profondes plaies à la tête et le bras gauche fracturé, M. Estoppey fut transporté dans la pharmacie du Molard, puis à la policlinique, d'où il fut envoyé d'urgence à l'hôpital cantonal. Son état est grave, car on craint une fracture du crâne. La bicyclette est hors d'usage.
Mme Henneberg, qui était assise à côté de son mari dans l'automobile, a été légèrement blessée par des éclats de verre.

Militaire. — Le capitaine Montandon, Henri, à Saint-Blaise, est nommé cd. ad int. du bataillon de fus. landst. 19. Le capitaine Gabus, Charles, Cp. sub. 19 est transféré à P.E. M. place mob. Colombier. Le capitaine Roulet, Jean, à Saint-Blaise, est transféré à la op. train 13. Le capitaine Berthoud, Jean-Louis, est nommé commandant de l'escadron de guides 32. Le 1er-lieut. Robert, Maurice, est nommé cd. ad int. de l'escadron de guides 31. Le lieutenant Jeanrenaud, Frédéric, est nommé adjudant du bat. fus. 20.

Le capitaine Borel, Emmanuel, à Neuchâtel, est nommé quartier-maître du rég. inf. 8. Le 1er-lieut. Dumond, Fernand, à Berne, est nommé quartier-maître du bat. de fus. 18. Le lieutenant Bourquin, Roger, à Berne, est nommé quartier-maître du bat. car. 2.

Monténilon. — Jeudi matin, Mme Auguste Milliet, demeurant à Monténilon, se rendait à son grenier. On y accéda depuis le corridor du rez-de-chaussée et au moyen d'un escalier très rapide. Mme Milliet voulut entrer au grenier quand elle fit une chute, tombant lourdement sur le fond cimenté du corridor. Le médecin appelé constata une fracture de l'avant-bras gauche. Mme Milliet se plaint en outre de douleurs dans une jambe et à l'épine dorsale. Mme Milliet, âgée d'une soixantaine d'années, ne s'explique pas la cause de sa chute; elle croit avoir eu un étourdissement.

CANTON

Cour d'assises
Audience du 15 avril
Encore un cambrioleur de chalets
Jean-Alfred Niquille, né en 1893, à Charmey (Fribourg) d'où il est originaire, sans domicile fixe, boulanger, est encore un cambrioleur de chalets, mais le théâtre de ses opérations n'est pas le même que celui de Contin; c'est à La Tourne qu'il pratiquait de préférence sa profession.

Successivement, en juin et octobre, les chalets de MM. Auguste-François Colin, G. Reutter de Genève, Alphonse Debrot de Cormondrèche, Marcel Bischoff de Colombier, Edmond Glauser de Montmolin, Henri Pahud de Cormondrèche, Beau d'Auvergnier, reçoivent sa visite intéressée. Comme Contin encore, il profite des vicinités qu'il trouve et ne manque pas d'y faire main basse sur tout ce qu'il peut emporter: montres, couteau, complet, souliers, hache, senpe, etc.

Si son activité chez nous subit une interruption, c'est qu'il l'a transférée pour un temps au canton de Vaud où il a exercé sa spécialité en août et septembre: au Châtelard, au col de Jaman, à Villeneuve, à Chamby.

Le prévenu est beaucoup plus sympathique que celui de lundi; son attitude réservée et polie fait bonne impression. On peut espérer le remettre sur le bon chemin.

Dans son interrogatoire, il raconte comment, le 2 octobre 1923, il a été arrêté par des paysans alors qu'il venait de cambrioler le chalet que possède à La Tourne le pasteur Beau d'Auvergnier. Il portait sur lui, quand on l'a fouillé, deux revolvers chargés dont il ne fit jamais usage et qu'il avait volés au canton de Vaud.

Il avoue les sept cambriolages qui lui sont reprochés dans le canton de Neuchâtel; en revanche, il nie une partie de ceux qu'on lui attribue sur les bords du Léman.

Invité par le procureur général à s'expliquer sur son passé, Niquille raconte que son métier de boulanger ne lui permettant pas de vivre lorsqu'il se maria, il abandonna sa place et erra à la recherche de travail. N'en trouvant pas, il se fit cambrioleur. Jusqu'en 1922, la justice ne le connaît pas; mais dès lors elle le connaît abondamment: il fait deux mois de prison à Vevey, huit mois à Travers, un mois à Bulle pour vols.

L'audition des témoins, aujourd'hui, est aussi brève qu'elle fut hier interminable. On n'entend que quatre Vaudois, dont deux propriétaires de chalets cambriolés, qui n'apportent pas de faits nouveaux.

Abandonnant l'accusation pour les cambriolages que Niquille ne reconnaît pas et sur lesquels on manque de preuves, le procureur demande du jury un verdict affirmatif pour tous les autres. Le jury en décide ainsi et la cour condamne Niquille à 20 mois de réclusion dont à déduire 195 jours de prison préventive, 5 ans de privation des droits civiques, 50 francs d'amende et aux frais qui s'élèvent à 848 francs.

Un esecore
Frédéric Lottenbach, né à Lucerne en 1896, originaire de Weggis, manoeuvre, sans domicile fixe, est prévenu d'avoir, le 3 novembre dernier, à la Prise Steiner sur Bevaix, soustrait frauduleusement avec effraction une somme de 3535 francs en billets et en or, une paire de souliers, des chaussettes, une montre, une lam-

pe électrique de poche et deux couteaux. Il est en état de multiple récidive et a fait déjà six ans de prison.

Occupé à des travaux de campagne dans la ferme en question, il profita de l'absence de tous les habitants pour s'y introduire et dérober le butin ci-dessus mentionné. Son larcin accompli, il s'enfuit à Neuchâtel d'abord, puis à Lausanne, d'où il voyagea un peu partout en Suisse, dépensant à peu près tout l'argent volé. Lorsqu'on réussit enfin à l'arrêter, à Lucerne, il ne possédait plus que 145 francs.

Lottenbach reconnaît tous les faits qui lui sont reprochés.

Peu de témoins, presque pas de détails nouveaux sinon que l'accusé sait fort bien travailler lorsqu'il le veut; ce n'est donc pas la misère qui le poussait à voler.

La cause étant extrêmement claire et simple, le réquisitoire est fort bref; le procureur demande un verdict de condamnation sans atténuation aucune.

La défense plaide en faveur de la diminution de la responsabilité intellectuelle de Lottenbach dont elle voit un indice dans une petite infirmité de celui-ci.

Le jury ayant déclaré Lottenbach coupable de vol avec effraction et complètement responsable de ses actes, la cour le condamne à deux ans de réclusion moins 124 jours de préventive, 50 francs d'amende, 5 ans de privation des droits civiques et aux frais liquidés à 618 francs.

AVIS TARDIFS
Trouvé
UN DENTIER COMPLET
Le réclamer à Mme Richard, Laiterie, Neubourg 19.

AUJOURD'HUI
Réouverture du magasin
Aux Produits Italo-Suisses
Rue du Château 2, Neuchâtel
Grande Salle des Conférences
Neuchâtel
Mercredi, jeudi et samedi, 16, 17, 19 avril, à 15 h. et 20 h., irrégulièrement trois jours seulement
Première représentation du plus grand chef-d'œuvre de 1920

Joseph et ses frères
Drame en 8 actes Duré 2 heures et demie
Film d'art le plus magnifique de tous les temps
Les enfants ne seront admis qu'à la représentation de jeudi à 15 heures.

Etat civil de Neuchâtel

Naissances
7. May, à Emmanuel Fallet, professeur, et à Angèle-Hedwige Robert.
Emile-Alfred, à Alfred-Edmond Rysler, bûcheron, à Hauterive, et à Rosa Tschanz.
René-André, à Albert-Léon Vuilleminet, manoeuvre, et à Fanny-Adèle Jaquet.
Marie-Antoinette, à Joseph-Emile Keller, chapelier, à Boudry, et à Marie-Antoinette Bellard.
Jacqueline, à Charles-Léopold Borel, ingénieur, à Paris, et à Denise DuPasquier.
Claude-Antoine, à Claude-Henri Morard, fonctionnaire cantonal, à Corcelles, et à Juliette-Cécile Jeanrenaud.
René-Adrien, à Adrien-Henri Chopard, typographe, à Valengin, et à Rosa-Gaëtane Borel.
10. Paul-Antoine, à Xavier-Emile Richert, gendarme, et à Emma Tschappeler.
11. Pierre-Harris, à Germain-Emile Mojon, tapissier, et à Lucie Bacus.
12. Jacqueline, à Arthur-Auguste Comte, employé aux trams, à Corcelles, et à Rose-Emma Haldimann.

Partie financière et commerciale

Bourse de Neuchâtel, du 15 avril 1924
Les chiffres seuls indiquent les prix faits.
m = prix moyen entre l'offre et la demande.
d = demande. o = offre.

Table with columns: Actions, Obligations, and various financial data points for Neuchâtel.

Bourse de Genève, du 15 avril 1924
Les chiffres seuls indiquent les prix faits.
m = prix moyen entre l'offre et la demande.
d = demande. o = offre.

Table with columns: Actions, Obligations, and various financial data points for Geneva.

Paris (record), Bruxelles (record) et Espagne montent, tous les autres changes baissent. La bourse a de la peine à ingurgiter toutes les petites valeurs exotiques, balkaniques, austro-hongroises que notre finance s'est laissée enfler. Les titres sont si petits qu'ils ne peuvent guère baisser par 100 francs. Les fonds fédéraux se relèvent, les Portugais ne sont pas gais: 310, 295, 90, 75, 270 (-40). Lombardes faibles. Sœur Anne ne voit rien venir. Sur 60 actions, 13 en baisse, 12 en hausse. Bor 670, 65, 4, 665 (+5).

15 avril. — Cent francs suisses valaient aujourd'hui à Paris: fr. 286 3/4.

CINÉMA DU THÉÂTRE
Eugénie Grandet
d'Honoré de Balzac avec ALICE TERRY et RUDOLF VALENTINO
Eugénie GRANDDET est au premier rang dans la comédie humaine du maître romancier Balzac. Son type d'avarice de Grandet n'est pas une fiction, il existait... il existe encore dans la vie moderne. En adaptant à l'écran ce chef-d'œuvre d'observation, on n'a pas cherché à reconstituer une époque, mais plutôt à faire vivre l'éternelle et terrible image de l'avarice.
Comme la «Belle Balthaz» c'est une tragédie bourgeoise sans poison, ni poignard, ni sang répandu, mais relativement aux acteurs, plus cruelle que tous les drames accomplis dans l'histoire familiale des Atrides...

HÉPATIQUES
tous les 2 ou 3 jours
un Grain de Vals
au repas du soir régularise les fonctions digestives.
Prix au public: Flacons de 50 grains: Fr. 1.55.
Flacons de 25 grains: Fr. 1.25.

Cinéma du Théâtre
Dès mercredi 16 avril
Vendredi et dimanche, Matinée permanente dès 2 h.
UN BEAU FILM FRANÇAIS
Eugénie Grandet
d'Honoré de Balzac, avec ALICE TERRY et RUDOLF VALENTINO

Lettre de Berne

(De notre corresp.)

L'incident dont on parle

A moins d'imprévisibles conjonctures, l'incident dit de Ponte-Tresa entrera dans l'histoire sans en former, heureusement, une des pages les plus émouvantes. Visiblement, il ne s'agit en l'espèce que de polissonneries de soldats, peut-être quelque peu éméchés, qui charmaient les longues heures de marche en chantant, oriant, et décochant aux civils rencontrés des plaisanteries en style de caserne, comme ce fut de tout temps la coutume de gens de guerre. Le malheur est que quelques-uns de ces quolibets fussent lancés, par-dessus la frontière, à l'adresse d'une nation devenue singulièrement susceptible et jalouse de son prestige. Si l'on veut voir quelque chose de grave dans l'affaire de Ponte-Tresa, ce n'est point l'acte lui-même des soldats braillards, c'est l'importance qu'on n'hésita pas à lui attribuer à Rome.

Bien que M. Mussolini, le héros national, soit coutumier d'actions rapides et énergiques, et passe à bon droit pour impulsif, on ne peut que s'étonner de lui voir, dès qu'il a eu connaissance d'un incident sur lequel on ne possède encore aucun détail précis, donner ordre au ministre d'Italie à Berne de venir présenter une protestation au Conseil fédéral. C'était, semble-t-il, aller un peu vite en besogne.

La raison de cette hâte peu congrue est assurément la tension qui, depuis un certain temps, s'est marquée entre les Tessinois et leurs voisins du sud, à la suite de petits incidents dont la fréquence finit par devenir presque inquiétante. Les dégâts causés par des vandales au monument des soldats tombés à la guerre, la bagarre entre fascistes et socialistes, et tout récemment la publication de ce désastreux ouvrage intitulé « La question tessinoise », des polémiques locales, tout cela a évidemment créé une ambiance qui n'est pas positivement de paix, d'amitié et de concorde. Les crailleries de quelques irréductibles acharnés ne laissent pas d'ébranler nos compatriotes tessinois, beaucoup plus attachés à la Suisse qu'on ne semble le croire dans certains milieux. Et, comme la méfiance engendre la méfiance, le fossé n'est pas près de se combler. Ajoutez à cela que, comme le disait avec beaucoup de raison mon excellent collègue Franchomme dans son « J'écoute » d'hier, on a toujours eu, à l'état-major, la tendance de considérer l'Italie comme l'ennemi de demain et qu'à force de s'en garder on a fini par lui inspirer l'idée que c'est nous-mêmes qui lui voulions du mal.

L'attitude du gouvernement italien dans l'affaire de Corfou nous avait, d'un autre côté, donné aussi à réfléchir, comme aussi sa théorie de la responsabilité de l'Etat pour les actes commis par des individus. Cette théorie, du reste, n'avait été que partiellement approuvée par la commission consultative instituée par la S. C. N., qui adoptait le principe que la responsabilité de l'Etat n'était engagée que s'il n'avait pas pris les mesures préventives de nature à empêcher l'acte criminel.

Dans l'affaire de Ponte Tresa, il a été constaté jusqu'ici que plusieurs soldats, suivant la route qui longe la Tresa, rivière-frontière, ont poussé des cris divers à l'adresse des civils italiens qui se trouvaient sur l'autre rive. Un des cris dont on ait saisi le sens était « A bas l'Italie ». Un autre aurait été « A bas Muss... » mais ce cri aurait été étouffé dans la gorge du braillard par quelque camarade prudent, ou par un sous-officier. L'enquête suit son cours. On avait songé un instant, dit-on, à rappeler sous les drapeaux les troupes, qui avaient été licenciées dans l'intervalle, mais on y a renoncé, considérant d'une part que l'on arriverait aussi bien par une enquête à domicile, sans déranger une quantité de citoyens innocents, et que, de l'autre, ce serait donner trop d'importance à une chose en somme bien futile. L'enquête a révélé qu'il y avait eu un second incident, sans connexion aucune avec le premier. Occupés à se laver les pieds, occupation à tous points recommandable et dont on ne saurait trop les féliciter, des fantassins auraient échangé avec des douaniers italiens des propos complètement dénués de cette courtoisie exquise qui faisait le charme des salons de Mme de Rambouillet et de sa fille Angélique. Mais les douaniers italiens semblent avoir tenu si hariment leur partie dans cet harmonieux concert que l'on ne saurait faire de reproches aux uns plutôt qu'aux autres.

Ce dernier incident, d'ailleurs, ne joue pas de rôle dans l'affaire et nous ne le citons ici que pour mémoire.

La question intéressante pour nous est celle-ci : comment les officiers et sous-officiers n'ont-ils pas empêché les soldats placés sous leurs ordres de proférer les cris incriminés ? En ont-ils eu connaissance ? Cette question semble se résoudre par la négative pour ce qui concerne les officiers, et leur position en tête des sections rend la chose fort vraisemblable. Pour les sous-officiers, l'enquête seule fournira une réponse.

Une autre question, mais accessoire celle-là, se pose. Pourquoi, sachant pourtant bien que les rapports étaient depuis quelque temps un peu tendus, a-t-on fait circuler des troupes sur la route de la Stresa, longeant la rivière, à quelques mètres de la frontière italienne, alors qu'aucune raison stratégique ne commandait l'emploi de cette route ?

Que dirions-nous si les Français faisaient des défilés tout le long de notre frontière, dans la région de Porrentruy, par exemple ou dans les zones ? Nous crierions à la provocation. Etait-ce vraiment très intelligent de donner cet itinéraire à des troupes qui pouvaient tout aussi bien passer ailleurs ?

Et, du moment qu'on le faisait, ne convenait-il pas de faire aux soldats des recommandations toutes spéciales pour éviter des incidents de frontière, et de prendre des mesures pour surveiller l'exécution de ces recommandations ?

A première vue, et sans préjuger du résultat de l'enquête, il semble bien que les officiers à qui incombait la conduite des opérations encouraient une certaine responsabilité, autant que le soldat qui a poussé, peut-être sous l'empire du beau vin écarlate que l'on boit dans des tasses, les cris malsonnants auxquels nous devons de nous voir dans l'obligation de présenter des excuses.

Pour notre dignité, nous devons presque de la reconnaissance aux échafauds de Varese qui ont assailli le maire de Ponte-Tresa et lui ont fait signer une déclaration d'amour pour l'Italie. Car grâce à eux, les torts sont réciproques, et nous pourrions échanger des excuses et des expressions de regrets avec le gouvernement de M. Mussolini. A tout prendre, cela vaut mieux que d'en présenter tout seuls.

L'incident, d'ailleurs, est bien près d'être clos. Mardi, les journalistes qui siègent en quasi permanence au Palais, pour ne pas risquer de manquer une nouvelle, ont éprouvé une vive émotion en voyant sortir du cabinet de M. Motta l'honorable M. Scheurer, botté et éperonné comme s'il s'apprêtait à partir à la tête de l'armée.

Ils se sont rassurés en apprenant que cet excellent conseiller fédéral, cavalier passionné, a l'habitude de faire chaque jour sa petite promenade et que, tout simplement, un changement dans le programme de travail de sa journée l'avait contraint à venir au Palais en costume de sport, ce qu'il ne fait jamais d'ordinaire (au contraire d'un bon nombre d'officiers-fonctionnaires de son département, qui ne sauraient chevaucher leur rond de cuir que dans une culotte largement basanée et des bottes aux mille plis du plus gracieux effet). De sorte que l'émotion s'est rapidement calmée.

Dans l'après-midi, M. Motta, qui fêta hier ses nocces d'argent — ce dont nous le congratulons très respectueusement — recevait la visite de son ami M. Cattori, vice-président du Conseil d'Etat tessinois qui, venu à Berne pour une affaire concernant la délégation du Simplon, en profitait pour apporter sur la situation au Tessin des renseignements fort rassurants, laissant entrevoir la probabilité que M. Mussolini ferait prochainement une déclaration, en sa qualité de chef du fascisme, pour affirmer, comme il l'avait fait au nom du gouvernement, son ferme propos de ne pas toucher à l'intégrité territoriale de la Suisse et de refuser d'admettre que l'on posât la « question tessinoise ».

Nous souhaitons de tout cœur que cette déclaration soit faite, car elle exercerait en Italie une action calmante sur les esprits, et donnerait chez nous une impression fort agréable de sérénité.

Après la visite de M. Cattori, M. Motta recevait celle de M. Garbasso, ministre d'Italie. Il avait enfin celles des journalistes, auxquels il disait en substance ce qui suit :

« Le département politique a communiqué au ministre d'Italie les nouveaux actes de l'enquête ouverte dès que l'on a eu connaissance de ces incidents. Cette enquête, malgré la diligence apportée par le juge d'instruction de division, n'est pas encore complètement terminée. M. Garbasso a exprimé, au nom du président du Conseil italien, ses remerciements pour la promptitude avec laquelle le Conseil fédéral a ordonné l'enquête. Le gouvernement italien a pris acte des assurances concernant la punition des militaires reconnus coupables en cette affaire ; il accepte l'échange des documents de l'enquête et exprime sa confiance au Conseil fédéral. De son côté, il a ordonné qu'une enquête fût ouverte au sujet des incidents de Varese. »

M. Motta annonçait en outre à la presse ce qui suit :

« Le département politique a reçu de notre ministre à Rome, M. Wagnière, un télégramme lui annonçant qu'il avait eu le matin même une entrevue avec M. le sénateur Contarini, secrétaire général aux affaires étrangères, qui lui a affirmé que le gouvernement italien attendait avec confiance la suite qui serait donnée à l'incident, et prenait de son côté les mesures utiles pour prévenir tout risque de troubles. »

M. Wagnière aura une entrevue avec M. Mussolini mercredi à 5 heures du soir.

Ce n'est pas encore cette fois-ci que nous aurons la guerre.

restriction imposée par les Etats-Unis à l'immigration des Japonais à la place des restrictions actuelles qui ne visent que les travailleurs manuels. L'opinion publique paraît émue par les décisions du congrès américain. Les journaux japonais sont piqués au vif par le langage de certains Américains à l'égard des Japonais. Ils font appel à l'opinion publique américaine pour qu'elle se rende compte de la gravité de la situation créée par les restrictions imposées à l'immigration des Japonais en Amérique.

L'inopportun blanchissage

Certains hommes ont la manie du blanchissage : que ne se font-ils blanchisseurs ?

Le commandant du 30me régiment suisse a commencé par nier catégoriquement les injures mises à la charge de sa troupe. Il mandait : « Aucun soldat du 30me régiment cantonné à la frontière n'a proféré de cris irrévérencieux à l'adresse de la nation voisine. Au contraire, le plus grand ordre règne partout. Nous prions de démentir la nouvelle parue dans les journaux. »

Avec le lieutenant-colonel Gansser, voici le capitaine Weissenbach, juge d'instruction de la Vme division, qui a fait une enquête et qui laisse télégraphier de Bellinzone : « Aucun groupe de soldats n'a lancé des cris hostiles à l'adresse de l'Italie. L'information des journaux italiens est donc entièrement dénuée de fondement. »

Sur cela, l'opinion suisse s'est étonnée, et à bon droit, de l'insistance italienne, tandis que l'opinion transalpine s'énervait et que les fascistes de Varese se préparaient à prendre le Gothard et peut-être à nous demander une bonne indemnité, — sans aller probablement jusqu'à 50 millions que la Grèce dut déboursier, parce qu'après tout nos soldats n'avaient occis aucun général italien.

L'événement a toutefois prouvé que l'insistance italienne n'était pas déplacée, puisqu'il a fallu convenir du côté suisse que des soldats du bataillon 96, en colonne de marche, avaient poussé quelques cris hostiles ou déplacés, non entendus par les officiers, mais bien par les sous-officiers, qui les ont fait taire.

En soi, l'incident n'est pas gros ; à moins d'admettre que la question de la paix ou de la guerre dépende d'un groupe de militaires mal élevés. Mais pourquoi s'empresser de le nier ? Cette négation, brutale et bête, a été la première goutte d'huile versée sur un feu qui se serait bien vite éteint faute d'aliment. Il convient de laisser ces vilaines manières aux intellectuels qui, sans prendre la peine ni le temps de s'informer, scandalisent le monde en 1914 en clamant : « Es ist nicht wahr ! »

Notre gouvernement a été correct et le gouvernement italien aussi, tout en se montrant un peu pressé, car l'incident de Varese a dû fortement l'ennuyer. Mais quand on en viendra aux sanctions de notre côté, force sera, après avoir réglé l'affaire des soldats fautifs, d'envisager le cas du lieutenant-colonel Gansser et du capitaine Weissenbach.

Les affirmations d'un officier supérieur et d'un juge d'instruction militaires suisses ne peuvent pas, décevantement, laisser place à un doute. Ou, alors, ces hommes ne sont plus à leur place dans notre armée.

Si ce n'est pas leur honnêteté mais leur capacité qui est en cause, ils ne sont pas davantage qualifiés pour des fonctions qu'ils remplissent de cette façon-là.

F.-L. S.

Deux tremblements de terre

Au Chili

BUENOS-AYRES, 15 (Havas). — Selon des nouvelles de Santiago du Chili, un tremblement de terre a eu lieu lundi à 5 h. 35. On ignore le nombre des victimes et l'importance des dégâts.

En Suisse

ZURICH, 15. — L'observatoire sismologique suisse communique qu'une forte secousse sismique a été ressentie d'une façon générale mardi à 13 h. 49 à Zurich et aux environs. Le fait est signalé notamment à Uster.

ZURICH, 15. — Un grand nombre d'avis téléphoniques signalant la forte secousse sismique de cet après-midi (13 h. 50) sont arrivés à la station sismologique suisse de Zurich. La secousse a été enregistrée très fortement par les appareils des stations de Zurich, de Coire et de Neuchâtel, et il est ainsi possible de situer, avec de fortes probabilités, dans les vallées méridionales du canton du Valais, le foyer du séisme. La secousse doit avoir été assez violente et d'une intensité qui confine à celles où l'on enregistre déjà de légers dégâts.

GENÈVE, 15. — Mardi vers 13 h. 50, une secousse sismique a été ressentie à Genève. Le phénomène est confirmé par plusieurs communications téléphoniques parvenues à l'observatoire. Dans de nombreux appartements, aux étages supérieurs des maisons, des tableaux et des meubles ont été déplacés.

BRIGUE, 15. — De fortes secousses de tremblement de terre ont été ressenties mardi, à Brigue, à 13 h. 48. Elles ont endommagé quelque peu le Café des cheminots, dans sa toiture notamment, dont quatre cheminées en pierre ont été renversées. Les plafonds ont été fissurés. D'autres cheminées, à Brigue, sont également tombées.

L'église paroissiale de Glis a été gravement lézardée ainsi que le clocher.

On a noté trois secousses très rapprochées, qui ont duré au total plusieurs secondes. C'est dans la région située entre Domodossola, Iselle, Brigue et Viège que le tremblement de terre a été le plus fortement ressenti. On l'a d'ailleurs ressenti dans tout le Valais, mais légèrement à Sion, un peu plus sensiblement à Sierre (dans cette localité à 13 h. 48 min. 4 sec.), et toujours en augmentant d'intensité dans la direction de Brigue à Viège.

Il y a quelques dégâts à Naters. A Viège, plusieurs cheminées ont été démolies ; des fissures, assez légères, il est vrai, ont été constatées à certains bâtiments, tels l'Hôtel du Cervin et celui des Alpes.

DERNIERES DEPÊCHES

La presse française et le discours Poincaré

PARIS, 16 (Havas). — Le « Matin », le « Figaro », le « Pays » et le « Petit Journal » approuvent les déclarations faites hier soit par M. Poincaré dans son discours. Dans l'« Echo de Paris », Pertinax écrit : « La seule critique que l'on puisse adresser à nos discours d'hier soir est celle-ci : Les formules auxquelles se rallie la politique française.

en ce moment, ne sont pas tout à fait compatibles avec l'action énergique, exempte de toute hésitation qui doit être menée à bonne fin dans les pays rhéno-westphaliens, si nous voulons vraiment en faire la pièce de résistance du système de prélèvement et de paiement. A cet égard, le rapport des experts risque de nous distraire du but poursuivi, comme suit nous en distraire, l'automne dernier, le mouvement séparatiste. »

Les arrangements de Stinnes

BERLIN, 16 (Wolff). — La « Deutsche allgemeine Zeitung » annonce qu'Hugo Stinnes a désigné sa femme comme légataire universelle. La composition, l'administration de la maison ne sont pas modifiées.

La Diète thuringienne et le 1er mai

BERLIN, 16 (Wolff). — Les journaux allemands annoncent que la Diète de Thuringe a voté contre les voix des socialistes et des communistes, la levée de l'immunité parlementaire du député communiste Neubauer, accusé de haute trahison. On aurait trouvé à son domicile le plan d'attaque de la caserne de police. La Diète a ensuite voté, contre les voix des socialistes et des communistes, la suppression du premier mai comme jour férié.

Le Sénat américain et l'immigration japonaise

WASHINGTON, 16 (Havas). — Le Sénat a adopté les paragraphes du nouveau projet de loi sur l'immigration, dont l'effet est d'empêcher l'immigration des Japonais aux Etats-Unis.

Entre Suisse et Italie

BERNE, 16 (A. T. S.). — M. Garbasso, ministre d'Italie à Berne, a eu, dans la soirée de mardi, un nouvel entretien avec le chef du département politique ; il a exprimé au Conseil fédéral les remerciements du président du Conseil italien pour l'empressement avec lequel les autorités suisses ont ouvert une enquête sur les incidents à la frontière.

Le gouvernement italien qui, de son côté, a prescrit une enquête sur l'incident de Varese, accepte que les dossiers d'enquête soient échangés de part et d'autre.

De son côté, M. Wagnière, ministre de Suisse à Rome, a eu mardi une conférence avec M. Contarini, secrétaire général du ministère des affaires étrangères. Cet entretien s'est poursuivi sur un ton amical.

La Feuille d'Avis de Neuchâtel

ne paraissant pas le Vendredi-Saint et le lundi de Pâques, et nos bureaux étant fermés ces jours-là, les annonces destinées au samedi 17 avril seront reçues jusqu'au jeudi 17 avril à onze heures, grandes annonces avant neuf heures, et celles devant paraître le mardi 22 avril jusqu'au samedi 19 avril à onze heures du matin.

Cours du 16 avril 1924, à 8 h. 3/4 du

Comptoir d'Escompte de Genève, Neuchâtel

Table with columns: Cours sans engagement, Vu les fluctuations, se renseigner, téléphone 70, Achat et Vente de billets de banque étrangers, Toutes opérations de banque aux meilleures conditions. Rows include Paris, Londres, Milan, Bruxelles, New-York, Berlin, Vienne, Amsterdam, Stockholm, Copenhague, Christiania, Prague, Varsovie.

Monsieur et Madame Viquerat et leurs filles: Edith et Bluette, font part à leurs parents, amis et connaissances du décès de leur cher fils et frère,

Fernand-Eugène

enlevé à leur affection, à l'âge de 18 jours.

Neuchâtel, le 15 avril 1924. L'enterrement, sans suite, aura lieu le mercredi 16 avril, à 17 heures. Domicile mortuaire : Bellevaux 6.

L'homme s'agit et Dieu le mène.

Madame Marguerite Colomb et son fils Jean ; Madame Adèle Lange ; Mademoiselle Hélène Colomb, aux Verrières, Madame veuve Numa Colomb, ses enfants et petit-fils, à Neuchâtel, La Chau-de-Fonds, Broc, Zurich et Kussnacht ; Monsieur et Madame Henri Colomb et leurs enfants, à Fleurier ; Monsieur et Madame Ernest-J. Gnaegi et leurs enfants, à New-York ; Monsieur et Madame Henri-W. Lange et leur enfant, à New-York ; Madame et Monsieur Helmer-Colomb, à Besançon ; les familles Colomb, Hainard, Borle-Stark, Robert-Stark, Gnaegi, Brunner, Schneider-Stark et alliées ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Charles COLOMB

Procureur général leur très cher et bien-aimé époux, père, beaux-frères, beau-frère, neveu, oncle, cousin et parent, qui s'est éteint doucement après une longue et pénible maladie, patiemment supportée, le dimanche 13 avril, à 9 heures du soir. Neuchâtel, le 14 avril 1924. L'incinération aura lieu mercredi 16 ct, à 8 heures après midi. Domicile mortuaire : Cité de l'Ouest 8. La famille affligée ne reçoit pas. On ne touchera pas. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur Charles COLOMB

Procureur général Messieurs les membres de la Société des Magistrats et Fonctionnaires de l'Etat sont informés du décès de leur cher collègue, Monsieur Charles COLOMB Procureur général L'incinération aura lieu mercredi 16 avril 1924, à 15 heures. Domicile mortuaire : Cité de l'Ouest 8. Messieurs les membres de la Conférence des Avocats neuchâtelois sont informés du décès de leur cher collègue, Monsieur Charles COLOMB Procureur général et sont priés d'assister à l'ensevelissement, qui aura lieu mercredi 16 avril, à 15 heures. Domicile mortuaire : Cité de l'Ouest 8. Le Comité de la Conférence.

Monsieur Charles COLOMB

Procureur général L'incinération aura lieu mercredi 16 avril 1924, à 15 heures. Domicile mortuaire : Cité de l'Ouest 8. Messieurs les membres de la Société des Magistrats et Fonctionnaires de l'Etat sont informés du décès de leur cher collègue, Monsieur Charles COLOMB Procureur général et sont priés d'assister à l'ensevelissement, qui aura lieu mercredi 16 avril, à 15 heures. Domicile mortuaire : Cité de l'Ouest 8. Le Comité de la Conférence.

Monsieur Charles COLOMB

Procureur général L'incinération aura lieu mercredi 16 avril 1924, à 15 heures. Domicile mortuaire : Cité de l'Ouest 8. Messieurs les membres de la Conférence des Avocats neuchâtelois sont informés du décès de leur cher collègue, Monsieur Charles COLOMB Procureur général et sont priés d'assister à l'ensevelissement, qui aura lieu mercredi 16 avril, à 15 heures. Domicile mortuaire : Cité de l'Ouest 8. Le Comité de la Conférence.

Madame veuve Louis-Alfred Borel et ses enfants : Jeanne, Suzanne, Madeleine, Gabrielle et René, à Neuchâtel, Buenos-Ayres et Vienne ; Madame et Monsieur E. Oehninger-Borel et leurs enfants, à Montreux ; Madame veuve Edouard Borel et son fils, à Paris ; Madame veuve C. Pisoli, au Locle ; Madame veuve Lina Keigel-Borel, à Couvet ; Mademoiselle Cécile Pisoli, au Locle ; Mademoiselle Adèle Pisoli, à Chisneau (Bessarabie) ; Monsieur et Madame Paul Pisoli, à Clarens ; Monsieur et Madame Joseph Pisoli et leurs enfants ; Monsieur Louis Pisoli et sa fille, à Lausanne ; Mademoiselle Jeanne Pisoli, au Locle ; Madame veuve A. Pisoli et sa fille, à Chisneau, ainsi que les familles parentes et alliées ont la grande douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur très cher et regretté époux, père, frère, beau-fils, beau-frère, oncle, neveu et parent,

Monsieur Louis-Alfred BOREL

Représentant enlevé à leur tendre affection le 14 avril, dans sa 51me année, après une longue et pénible maladie supportée avec courage et résignation. Neuchâtel, le 15 avril 1924. Il a rendu sa belle âme à Dieu. Epoux et père chéri, repose en paix. L'incinération aura lieu jeudi 17 avril 1924, Départ du domicile mortuaire à 15 h., Faubourg de la Gare 1. On ne touchera pas. Rendez-vous à 15 h. 15 à la chapelle du Crématoire. Culte. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

La maison J. Renaud & Cie, papeterie en gros, a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Louis-Alfred BOREL

son fidèle collaborateur et ami pendant 33 ans. Elle conservera de lui un souvenir reconnaissant. Messieurs les membres du Cercle National sont informés du décès de

Monsieur Louis-Alfred BOREL

Représentant leur regretté collègue et membre du comité, et priés de prendre part à son convoi funèbre, qui aura lieu jeudi 17 avril, à 15 heures. Domicile mortuaire : Faubourg de la Gare 1. Le Comité.

Messieurs les membres de la Société suisse des Voyageurs de commerce, section de Neuchâtel, sont informés du décès de leur dévoué collègue et ami,

Monsieur Louis-Alfred BOREL

Président de la Section Membre de la Commission centrale et sont priés d'assister à son convoi funèbre. L'incinération aura lieu le jeudi 17 avril 1924, à 15 heures. Domicile mortuaire : Faubourg de la Gare 1. Le Comité.

Les membres de la Commission française de rédaction du Mercure sont informés du décès de leur cher collègue et ami,

Monsieur Louis-Alfred BOREL

et sont priés d'assister à son incinération, qui aura lieu jeudi 17 avril, à 15 heures. Domicile mortuaire : Faubourg de la Gare 1. Le président.

Le Comité de l'Union Commerciale a le regret de faire part aux membres de la Société du décès de

Monsieur Louis-Alfred BOREL

membre honoraire L'incinération aura lieu jeudi 17 avril 1924, à 15 heures. Domicile mortuaire : Faubourg de la Gare 1.

La Société des Carabiniers du Stand de Neuchâtel a le chagrin d'annoncer à ses membres le décès de leur cher collègue et ami,

Monsieur Louis-Alfred BOREL

membre du Comité L'incinération aura lieu jeudi 17 avril 1924, à 15 heures. Domicile mortuaire : Faubourg de la Gare 1.

Messieurs les membres de la Société Frivole de secours mutuels de Neuchâtel sont informés du décès de leur collègue,

Monsieur Henri CORNUZ-SENN

survenu le 13 avril 1924, à Renens. L'ensevelissement a eu lieu le 15 avril 1924, à 14 heures. Le Comité.

Bulletin météorologique - Mars 1924

Hauteur du baromètre réduite à zéro OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL

Table with columns: Date, Moyenne, Min, Max, Baromètre, Vent, Etat du ciel. Rows for 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31.

Pluie fine intermittente à partir de 17 h. 16. 7 h. 1/2 : Temp : 9.4. Vent : O. Ciel : couv.

Niveau de la mer 16 avril 7 heures 429 m 700

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S. A.

NEUCHÂTEL

Tremblement de terre. — Un très fort tremblement de terre a été enregistré à l'Observatoire de Neuchâtel le 15 avril à 13 h. 48 m. 51 s. Le foyer doit se trouver à une distance de 120 km., probablement dans une des vallées méridionales du Valais.

De retour. — On a aperçu ces derniers jours quelques groupes d'hirondelles ; samedi passé, deux de ces oiseaux qui n'auront pas supporté le mauvais temps de cette dernière semaine, ont été trouvés morts dans la cour des abattoirs de Serrières.

POLITIQUE

Les réparations

A la Chambre des communes

LONDRES, 15. — Un certain nombre de députés à la Chambre des communes ont manifesté le désir que le gouvernement donnât avant l'ajournement pour les vacances de Pâques quelques indications sur la politique qu'il entend suivre vis-à-vis des conclusions des experts.

M. Macdonald a dit que le gouvernement britannique attache une telle importance au fait que l'accord s'est fait sur les recommandations des experts, lesquelles pourraient être appliquées tout de suite, qu'il est prêt, pour sa part, à accorder son appui au projet dans son entier à condition que toutes les parties intéressées soient disposées à en faire de même. Le premier ministre a ajouté que, le 10 de ce mois, il a informé tous les gouvernements intéressés, y compris celui des Etats-Unis.

Après la déclaration de M. Macdonald en ce qui concerne l'attitude du gouvernement à l'égard du rapport des experts et des délibérations de la commission des réparations, M. Baldwin, chef de l'opposition, s'est levé et a

assuré le premier ministre qu'il avait en cette question l'appui de tout le peuple britannique.

L'attitude des Allemands

PARIS, 15 (Havas). — La Kriegslastenkommission a fait savoir à la fin de l'après-midi à la commission des réparations que le gouvernement allemand allait lui adresser par écrit sa réponse au sujet du rapport des experts qu'il acceptera comme base de discussion.

DUSSELDORF, 15 (Havas). — Le comité des Six, représentant les industriels de la Ruhr, s'est présenté mardi après midi, à 16 heures, à la Micum, et a signé le traité aux termes duquel les accords de la Micum actuellement en vigueur, et qui viennent à échéance aujourd'hui même 15 avril, sont prolongés pour une durée de deux mois.

Un discours de M. Poincaré

PARIS, 15. — Mardi soir, au banquet du parti républicain démocratique et social, à Luna-Park, M. Poincaré a nettement déclaré : « C'est après la mise à exécution par l'Allemagne et non après une simple acceptation qu'on pourra nous demander d'échanger nos gages contre d'autres. Il ne peut être question, bien entendu, de nous retirer de la Ruhr avant le paiement de la part qui nous est due et il ne peut être question davantage de modifier notre situation sans garantir les moyens de la rétablir, en cas de besoin, avec certitude et rapidité. »

Nous traiterons également avec nos alliés cette question capitale que le réveil de l'impérialisme allemand nous interdit de déguiser.

Etats-Unis et Japon

NEW-YORK, 15 (Havas). — Les journaux du matin blâment la Chambre des représentants et le Sénat au sujet des restrictions mises à l'entrée des Japonais aux Etats-Unis. Le « World » compte bien que le président Coolidge opposera son veto à la mesure qui ne représente pas la volonté du peuple américain.

TOKIO, 15 (Havas). — Le cabinet s'est réuni mardi et a discuté en particulier la nouvelle